

Le Rapport Officiel de Repérage

Aujourd'hui, vous disposez de tous les résultats d'analyse effectués par l'un des membres de notre réseau national d'opérateurs de repérage certifiés.



www.aleacontroles.com

Bienvenue chez Alea Contrôles

Alea Contrôles réalise vos diagnostics **avant travaux**, et vos **prélèvements**.

Dans un monde où la sécurité au travail est un enjeu majeur pour tout employeur, nous apportons tout notre **savoir-faire**.





Propriétaire : MAIRIE PONT DE L'ARCHE

Adresse du bien : Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L'ARCHE

Nature du bien : Sanitaire

Localisation du bien : Sans objet

Numéro de lot : Sans objet

Date du permis de construire : De 1949 au 01/07/1997

Date limite de validité : Validité illimitée (sauf travaux)

Référence client :

Amiante

Validité illimitée

Présence d'amiante : Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. Il s'agit de :

- ZPSO n°22 : Ardoises en fibro ciment , Ardoises, bardeaux bitumineux (Extérieur Toiture / Après analyse référence échantillon n°022)
- ZPSO n°24 : Coffrage poteaux, Poteaux (Extérieur Façade / Après analyse référence échantillon n°024)

Il a été repéré un ou plusieurs matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante. Après investigation, il(s) ne contient / contiennent pas d'amiante :

Pour la liste "" :

- ZPSO n°6 : Joint d'assemblage brique pleine, murs (Rez de chaussée Local vaisselle / Après analyse référence échantillon n°006)
- ZPSO n°12 : Enduit béton , Poutres (Rez de chaussée Dégagement 1 / Après analyse référence échantillon n°012)
- ZPSO n°13 : béton, Plancher (Rez de chaussée local ménage / Après analyse référence échantillon n°013)
- ZPSO n°17 : Joint d'assemblage brique pleine, murs (Rez de chaussée Dégagement 2 / Après analyse référence échantillon n°017)
- ZPSO n°21 : isolant, Plafond (1er étage Combles / Après analyse référence échantillon n°021)
- ZPSO n°26 : Dalle béton, Sol (Extérieur Sol / Après analyse référence échantillon n°026)

Pour la liste "Travaux" :

- ZPSO n°1 : Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage , Revêtements de sols (Rez de chaussée Salle de réunion / Après analyse référence échantillon n°001)
- ZPSO n°2 : Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage , Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres (Rez de chaussée Salle de réunion / Après analyse référence échantillon n°002)
- ZPSO n°3 : Bandes calicot , Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) (Rez de chaussée Salle de réunion / Après analyse référence échantillon n°003)
- ZPSO n°4 : Bandes calicot , Plafonds (Rez de chaussée Salle de réunion / Après analyse référence échantillon n°004)
- ZPSO n°5 : Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) , Menuiseries extérieures (Rez de chaussée Salle de réunion / Après analyse référence échantillon n°005)
- ZPSO n°7 : Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage , Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres (Rez de chaussée Local vaisselle / Après analyse référence échantillon n°007)
- ZPSO n°8 : Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage , Revêtements de sols (Rez de chaussée Local vaisselle / Après analyse référence échantillon n°008)
- ZPSO n°9 : Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage , Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres (Rez de chaussée Local vaisselle / Après analyse référence échantillon n°009)
- ZPSO n°10 : Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) , Menuiseries extérieures (Rez de chaussée Local vaisselle / Après analyse référence échantillon n°010)
- ZPSO n°11 : Plots de colle fixant les cloisons au mur , Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) (Rez de chaussée Lavabos homme / Après analyse référence échantillon n°011)
- ZPSO n°14 : Bandes calicot , Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) (Rez de chaussée Saniaire handicapés / Après analyse référence échantillon n°014)
- ZPSO n°15 : Bandes calicot , Plafonds (Rez de chaussée Saniaire handicapés / Après analyse référence échantillon n°015)
- ZPSO n°16 : Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage , Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres (Rez de chaussée Saniaire handicapés / Après analyse référence échantillon n°016)
- ZPSO n°18 : Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage , Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres (Rez de chaussée Dégagement 2 / Après analyse référence échantillon n°018)
- ZPSO n°19 : Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage , Revêtements de sols (Rez de chaussée Dégagement 2 / Après analyse référence échantillon n°019)
- ZPSO n°20 : Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage , Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres (Rez de chaussée Lavabo femme / Après analyse référence échantillon n°020)
- ZPSO n°23 : Appuis de fenêtres en fibres-ciment , Façades lourdes y compris poteaux (Extérieur Façade / Après analyse référence échantillon n°023)
- ZPSO n°25 : Enduits pelliculaires de lissage/débullage , Façades lourdes y compris poteaux (Extérieur Façade / Après analyse référence échantillon n°025)

Plomb

"Absence totale de revêtements contenant du plomb."

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.
Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.

*pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu desdites grilles.

Les intervenants du dossier



Propriétaire : MAIRIE PONT DE L'ARCHE

Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L'ARCHE



Votre cabinet : DIAGAMTER

36, rue de l'Oïson, 27370 AMFREVILLE ST AMAND

02 32 25 18 22

olivier.boquet@diagamter.com



Technicien : Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER

02 32 25 18 22

jean-baptiste.boucher@diagamter.com



Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER
Diagnosticheur certifié

Synthèse dossier
Réf. : DIA-BQT04-2505-041

Sommaire

Rapport Amiante	10
Procès-verbal d'analyse	38
Document technique amiante	64
Rapport Plomb	66
Document technique plomb	90
Attestation d'assurance Aléa du dossier	92
Certificat de compétences Aléa du dossier	94
Éléments de repérage	96
Attestation sur l'honneur DDT	98
Ordre de mission	100

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition totale

L'objet de la mission est l'établissement d'un rapport de repérage des matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique contenant de l'amiante avant la démolition totale de l'immeuble désigné ci-dessous. Il est réalisé suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution.

1. Donneur d'ordre

Si différent du propriétaire

2. Propriétaire

MAIRIE PONT DE L'ARCHE
Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE

3. Identification de l'immeuble bâti

Adresse du bien	Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE
Description Sommaire	Sanitaire. Sanitaire du camping.
Localisation lot principal	Sans objet
Désignations des lots	Sans objet
Références cadastrales	
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien non indépendant
Référence du programme de démolition	
Permis de construire délivré en	De 1949 au 01/07/1997
Désignation du bâtiment démoli	
Zone ou partie de structure à démolir	

4. Références de la mission

Commande effectuée le	23/05/2025
Visite réalisée le(s)	23/05/2025 à 13:38
Rapport émis le	23/05/2025
Opérateur(s) de repérage, entité et certification	Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : TECHNICERT 5, rue Traversière ZAC moulin du capignard 78580 les Alluets le Roi (Réf : TC26-1284)
Assurances	AXA ASSURANCES RCP n° 10925839004 - Montant de garantie : 2 000 000 € - Date de validité : 31/12/2026
Laboratoire accrédité (analyse)	HMLAB, Madame Lucie CITERNE
Contact sur place	Aucun contact sur place
Sous-traitance	Sans objet

Textes de référence :

- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
- Décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- Article R.1334.19, R.1334.22, R.1334.27 du code de la Santé Publique
- Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique
- Norme AFNOR NFX 46-020 d'août 2017 : « Repérage amiante - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis - Mission et méthodologie ».

5. Conclusion(s) de la mission de repérage

Tous les ouvrages dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

En Présence d'Amiante

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. Il s'agit de :

Matériaux ou produits	Localisation(s)	ZPSO	Quantité estimée	N° prélèvement ou Justification
Ardoises en fibro ciment	Extérieur : Toiture	22	180 m2	P022
Coffrage poteaux	Extérieur : Façade	24	3 u	P024

En Absence d'Amiante

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante. Il s'agit de :

Matériaux ou produits	Localisation(s)	ZPSO	N° prélèvement ou Justification
Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Rez de chaussée : Salle de réunion	1	P001
Colle de plinthe	Rez de chaussée : Salle de réunion	2	P002
Bandes calicot	Rez de chaussée : Salle de réunion	3	P003
Bandes calicot	Rez de chaussée : Salle de réunion, local ménage	4	P004
Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	Rez de chaussée : Salle de réunion	5	P005
Joint d'assemblage brique pleine	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	6	P006
colle de faïence	Rez de chaussée : Local vaisselle , Lavabos homme, Douches homme 1, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	7	P007
Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	8	P008
colle de plinthe	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	9	P009
Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	Rez de chaussée : Local vaisselle , Sanitaire handicapés	10	P010
Plots de colle fixant les cloisons au mur	Rez de chaussée : Lavabos homme, Lavabo femme	11	P011
Enduit béton	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	12	P012
béton	Rez de chaussée : local ménage	13	P013
Bandes calicot	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	14	P014

Bandes calicot	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	15	P015
Colle de faïence	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	16	P016
Joint d'assemblage brique pleine	Extérieur : Façade - Rez de chaussée : Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	17	P017
Colle de plinthe	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	18	P018
Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	19	P019
Colle de faïence	Rez de chaussée : Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	20	P020
isolant	1er étage : Combles	21	P021
Appuis de fenêtres en fibres-ciment	Extérieur : Façade	23	P023
Enduits pelliculaires de lissage/débullage	Extérieur : Façade	25	P025
Dalle béton	Extérieur : Sol	26	P026

Fait à AMFREVILLE ST AMAND, le 23/05/2025

Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER
Opérateur de repérage certifié




Locaux et parties d'immeubles bâtis non visités

Tous les ouvrages dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

6. Sommaire

1. Donneur d'ordre
2. Propriétaire
3. Identification du bien immobilier et de ses annexes
4. Références de la mission
5. Conclusion(s) de la mission de repérage
6. Sommaire
7. Programme de travaux du donneur d'ordre
8. Programme et périmètre de repérage
9. Autres interlocuteurs éventuels
10. Zones présentant des similitudes d'ouvrage
11. Liste et localisation des matériaux et produits repérés
12. Récapitulatif et estimation des quantités de matériaux ou produits contenant de l'amiante
13. Récapitulatif des matériaux ne contenant pas d'amiante
14. Investigations complémentaires
15. Documentation disponible
16. Observations
17. Conditions particulières d'exécution
18. Schémas

Annexes :

- Procès-verbaux d'analyse Précédemment réalisés
- Attestation d'assurance
- Certificat de compétence
- Procès-verbaux d'analyse

7. Programme de travaux du donneur d'ordre

Référence du document décrivant le programme de démolition transmis par le donneur d'ordre :

Démolition totale ou partielle : Totale

Zone(s) ou partie(s) de structures à démolir :

8. Programme et périmètre de repérage

Locaux et parties d'immeubles concernés ou impactés : 1^{er} étage : Combles

Extérieur : Façade, Toiture, Sol

Rez de chaussée : Salle de réunion, Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3, Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2

Périmètre de repérage :

Eléments exclus du repérage :

9. Autres interlocuteurs éventuels

Maîtrise d'œuvre : MAIRIE PONT DE L'ARCHE

Maître d'ouvrage délégué : MAIRIE PONT DE L'ARCHE

Coordonnateur : MAIRIE PONT DE L'ARCHE


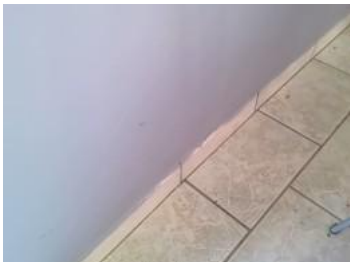

Accompagnateur désigné par le donneur d'ordre :

10. Zones présentant des similitudes d'ouvrages

ZPSO DESCRIPTION	ET	Localisation(s)	MPCA repéré ?
ZPSO #1 : Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage		Rez de chaussée : Salle de réunion	Non
ZPSO #2 : Colle de plinthe		Rez de chaussée : Salle de réunion	Non
ZPSO #3 : Bandes calicot		Rez de chaussée : Salle de réunion	Non
ZPSO #4 : Bandes calicot		Rez de chaussée : Salle de réunion, local ménage	Non
ZPSO #5 : Joints de mastic de vitrage [notamment châssis aluminium]		Rez de chaussée : Salle de réunion	Non
ZPSO #6 : Joint d'assemblage brique pleine		Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	Non
ZPSO #7 : colle de faïence		Rez de chaussée : Local vaisselle , Lavabos homme, Douches homme 1, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	Non
ZPSO #8 : Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage		Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	Non
ZPSO #9 : colle de plinthe		Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	Non
ZPSO #10 : Joints de mastic de vitrage [notamment châssis aluminium]		Rez de chaussée : Local vaisselle , Sanitaire handicapés	Non
ZPSO #11 : Plots de colle fixant les cloisons au mur		Rez de chaussée : Lavabos homme, Lavabo femme	Non
ZPSO #12 : Enduit béton		Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	Non
ZPSO #13 : béton		Rez de chaussée : local ménage	Non
ZPSO #14 : Bandes calicot		Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	Non
ZPSO #15 : Bandes calicot		Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	Non
ZPSO #16 : Colle de faïence		Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	Non

ZPSO #17 : Joint d'assemblage brique pleine	Extérieur : Façade Rez de chaussée : Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	Non
ZPSO #18 : Colle de plinthe	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	Non
ZPSO #19 : Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	Non
ZPSO #20 : Colle de faïence	Rez de chaussée : Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	Non
ZPSO #21 : isolant	1er étage : Combles	Non
ZPSO #22 : Ardoises en fibrociment	Extérieur : Toiture	Oui
ZPSO #23 : Appuis de fenêtres en fibres-ciment	Extérieur : Façade	Non
ZPSO #24 : Coffrage poteaux	Extérieur : Façade	Oui
ZPSO #25 : Enduits pelliculaires de lissage/débullage	Extérieur : Façade	Non
ZPSO #26 : Dalle béton	Extérieur : Sol	Non

11. Liste et localisation des matériaux et produits repérés

ZPSO #1		Planchers et planchers techniques / Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	
Localisation : Rez de chaussée : Salle de réunion			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion</p>		P001	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°001</p>
ZPSO #2		Parois verticales intérieures / Colle de plinthe	
Localisation : Rez de chaussée : Salle de réunion			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Colle de plinthe</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion</p>		P002	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°002</p>
ZPSO #3		Parois verticales intérieures / Bandes calicot	
Localisation : Rez de chaussée : Salle de réunion			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Bandes calicot</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion</p>		P003	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°003</p>

ZPSO #4		Plafonds et faux plafonds / Bandes calicot	
Localisation : Rez de chaussée : Salle de réunion, local ménage			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Bandes calicot Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion		P004	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°004

ZPSO #5		Peroirs verticales extérieures et Façades / Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	
Localisation : Rez de chaussée : Salle de réunion			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium) Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion		P005	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°005

ZPSO #6		Divers / Joint d'assemblage brique pleine	
Localisation : Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Joint d'assemblage brique pleine Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle		P006	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°006

ZPSO #7		Parois verticales intérieures / colle de faïence	
Localisation : Rez de chaussée : Local vaisselle , Lavabos homme, Douches homme 1, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
colle de faïence Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle		P007	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°007

ZPSO #8		Planchers et planchers techniques / Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	
Localisation : Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle		P008	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°008

ZPSO #9		Parois verticales intérieures / colle de plinthe	
Localisation : Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
colle de plinthe Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle		P009	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°009

ZPSO #10	Parois verticales extérieures et Façades / Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)
-----------------	---

Localisation : Rez de chaussée : Local vaisselle , Sanitaire handicapés

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)</p> <p>Précisions de localisation :</p> <p>Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle</p>		P010	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°010</p>

ZPSO #11	Parois verticales intérieures / Plots de colle fixant les cloisons au mur
-----------------	--


Localisation : Rez de chaussée : Lavabos homme, Lavabo femme

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Plots de colle fixant les cloisons au mur</p> <p>Précisions de localisation :</p> <p>Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Lavabos homme</p>		P011	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°011</p>

ZPSO #12	Divers / Enduit béton
-----------------	------------------------------

Localisation : Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Enduit béton</p> <p>Précisions de localisation :</p> <p>Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 1</p>		P012	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°012</p>

ZPSO #13		Divers / béton	
Localisation : Rez de chaussée : local ménage			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>béton</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée local ménage</p>		P013	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°013</p>

ZPSO #14		Parois verticales intérieures / Bandes calicot	
Localisation : Rez de chaussée : Sanitaire handicapés			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Bandes calicot</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Sanitaire handicapés</p>		P014	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°014</p>

ZPSO #15		Plafonds et faux plafonds / Bandes calicot	
Localisation : Rez de chaussée : Sanitaire handicapés			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Bandes calicot</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Sanitaire handicapés</p>		P015	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°015</p>

ZPSO #16		Parois verticales intérieures / Colle de faïence	
Localisation : Rez de chaussée : Sanitaire handicapés			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Colle de faïence Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Sanitaire handicapés		P016	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°016

ZPSO #17		Divers / Joint d'assemblage brique pleine	
Localisation : Extérieur : Façade Rez de chaussée : Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Joint d'assemblage brique pleine Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 2		P017	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°017

ZPSO #18		Parois verticales intérieures / Colle de plinthe	
Localisation : Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Colle de plinthe Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 2		P018	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°018

ZPSO #19	Planchers et planchers techniques / Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage
-----------------	---

Localisation : Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 2</p>		P019	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°019</p>

ZPSO #20	Perois verticales intérieures / Colle de faïence
-----------------	---

Localisation : Rez de chaussée : Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2

Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Colle de faïence</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Lavabo femme</p>		P020	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°020</p>


ZPSO #21	Divers / isolant
-----------------	-------------------------

Localisation : 1er étage : Combles


Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>isolant</p> <p>Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : 1er étage Combles</p>		P021	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°021</p>

ZPSO #22		Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités / Ardoises en fibro ciment	
Localisation : Extérieur : Toiture			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Ardoises en fibro ciment</p> <p>Précisions de localisation :</p> <p>Lieu du prélèvement : Extérieur Toiture</p>		P022	<p>Présence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°022</p> <p>Types de fibres :</p> <p>Chrysotile</p>

ZPSO #23		Parois verticales extérieures et Façades / Appuis de fenêtres en fibres-ciment	
Localisation : Extérieur : Façade			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Appuis de fenêtres en fibres-ciment</p> <p>Précisions de localisation :</p> <p>Lieu du prélèvement : Extérieur Façade</p>		P023	<p>Absence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°023</p>

ZPSO #24		Divers / Coffrage poteaux	
Localisation : Extérieur : Façade			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
<p>Coffrage poteaux</p> <p>Précisions de localisation :</p> <p>Lieu du prélèvement : Extérieur Façade</p>		P024	<p>Présence d'amiante</p> <p>Après analyse référence échantillon n°024</p> <p>Types de fibres :</p> <p>Chrysotile</p>

ZPSO #25		Parois verticales extérieures et Façades / Enduits pelliculaires de lissage/débullage	
Localisation : Extérieur : Façade			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Enduits pelliculaires de lissage/débullage Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Extérieur Façade		P025	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°025

ZPSO #26		Divers / Dalle béton	
Localisation : Extérieur : Sol			
Partie Inspectée / Description	Photo	N° Ech.	Conclusion
Dalle béton Précisions de localisation : Lieu du prélèvement : Extérieur Sol		P026	Absence d'amiante Après analyse référence échantillon n°026

12. Récapitulatif et estimation des quantités de matériaux ou produits contenant de l'amiante

Matériaux ou produits	Localisation(s)	ZPSO	Type de fibre	Quantité estimée	N° prélèvement ou Justification
Ardoises en fibro ciment	Extérieur : Toiture	22	Chrysotile	180 m ²	P022
Coffrage poteaux	Extérieur : Façade	24	Chrysotile	3 u	P024

13. Récapitulatif des matériaux ne contenant pas d'amiante

Matériaux ou produits	Localisation(s)	ZPSO	N° prélèvement ou Justification
Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Rez de chaussée : Salle de réunion	1	P001
Colle de plinthe	Rez de chaussée : Salle de réunion	2	P002
Bandes calicot	Rez de chaussée : Salle de réunion	3	P003
Bandes calicot	Rez de chaussée : Salle de réunion, local ménage	4	P004
Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	Rez de chaussée : Salle de réunion	5	P005
Joint d'assemblage brique pleine	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	6	P006
colle de faïence	Rez de chaussée : Local vaisselle , Lavabos homme, Douches homme 1, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	7	P007
Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	8	P008
colle de plinthe	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	9	P009
Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	Rez de chaussée : Local vaisselle , Sanitaire handicapés	10	P010
Plots de colle fixant les cloisons au mur	Rez de chaussée : Lavabos homme, Lavabo femme	11	P011
Enduit béton	Rez de chaussée : Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3	12	P012
béton	Rez de chaussée : local ménage	13	P013
Bandes calicot	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	14	P014
Bandes calicot	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	15	P015

Colle de faïence	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés	16	PO16
Joint d'assemblage brique pleine	Extérieur : Façade - Rez de chaussée : Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	17	PO17
Colle de plinthe	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	18	PO18
Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	Rez de chaussée : Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	19	PO19
Colle de faïence	Rez de chaussée : Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2	20	PO20
isolant	1er étage : Combles	21	PO21
Appuis de fenêtres en fibres-ciment	Extérieur : Façade	23	PO23
Enduits pelliculaires de lissage/débullage	Extérieur : Façade	25	PO25
Dalle béton	Extérieur : Sol	26	PO26

14. Investigations complémentaires

Sans Objet.

15. Documentation disponible

Type de document technique	Nom du document technique	Date	Opérateur et société	Utilisable
Date de délivrance du permis de construire - les années de construction - modifications - réhabilitation				Non fourni
Destination des locaux (actuelles et passées)		02/06/2025		Oui
Documents concernant la construction - les caractéristiques particulières des locaux - les modifications survenues dans les locaux - les dates et la nature des travaux réalisés (réparations - restaurations - entretiens - réhabilitation - ...)				Non fourni
Éléments d'information nécessaire à l'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti en toute sécurité				Non fourni
Liste des immeubles ou parties d'immeuble bâtis concernés				Non fourni

Plans ou croquis à jour de l'immeuble bâti		02/06/2025		Oui
Programme détaillé des travaux				Non fourni
Rapports antérieurs amiante				Non fourni

(*) Le donneur d'ordre doit établir et finaliser ce document à l'aide de l'opérateur de repérage. Ce document, relatif à l'opération de recherche des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, doit notamment tenir compte des modalités d'accès des locaux.

16. Observations

Sans Objet.

17. Conditions particulières d'exécution

Le repérage réglementaire effectué dans le cadre de la démolition totale ou partielle d'un immeuble bâti mentionnés aux articles R.1334-19 et R.1334-22 du code de la santé publique est effectué suivant le programme suivant :

Liste C (annexe 13-9 du Code de la Santé Publique) :

Toiture et étanchéité	
Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment.
Ardoises	Ardoises composites, ardoises en fibres-ciment.
Elément ponctuels	Conduits de cheminée, conduit de ventilation.
Revêtement bitumineux d'étanchéité.	Bardeaux d'asphalte ou bituminé (Shingle), pare-vapeur, revêtement et colles.
Accessoires de toitures.	Rivets, faitage, closoirs.
Façades	
Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Panneaux- sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses...
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment. – Isolants sous bardage
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment
Parois verticales intérieures et enduits	
Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Murs et cloisons.	Flocage. – Enduits projetés. – Revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment). – Joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs).	Flocage. – Enduits projetés. – Joints de dilatation. – Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre). – Peintures intumescents
Cloisons légères ou préfabriquées.	Panneaux de cloisons. – Jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/tête de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux.	Flocage. – Enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu. – Panneaux

Portes coupe-feu. – Portes pare-flamme. | Vantaux et joints

Plafonds et faux plafond

Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Plafond.	Flocage. – Enduits projetés. – Panneaux collés ou vissés, coffrage perdu (carton-amiante, fibres-ciment, composite)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures).	Flocage. – Enduits projetés – Peintures intumescentes.
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonction avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux.	Flocage. – Enduits projetés – Panneaux. – Jonction entre panneaux
Faux plafonds.	Panneaux et plaques

Façades

Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Panneaux- sandwichs Bardages	Plaques, joints d'assemblage, tresses... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment. – Isolants sous bardage
Appuis de fenêtres	Éléments en fibres-ciment

Revêtement de sol et de murs

Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Revêtement de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement).	Dalles plastiques. – Colles bitumineuses. – Lés plastiques avec sous-couche. – Chape maigre. – Calfeutrement des passages de conduits. – Revêtement bitumineux des fondations.
Revêtement de murs.	Sous-couches des tissus muraux. – Revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment). – Colles des carrelages.

Conduits, canalisations et équipements

Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides).	Plaques en fibres-ciment.
Conduits de vapeur, fumée, échappement.	Ardoises composites, ardoises en fibres-ciment.
Clapets/volets coupe-feu.	Conduits de cheminée, conduit de ventilation.
Vide-ordures.	Bardeaux d'asphalte ou bituminé (Shingle), pare-vapeur, revêtement et colles.

Ascenseurs et monte-charge

Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
Portes palières	Portes et cloisons palières.
Trémie. – Machinerie.	Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
Clapets/volets coupe-feu.	Conduits de cheminée, conduit de ventilation.

Equipements divers

Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou vérifier
------------------------------	--

Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes.
- Convecteurs et radiateurs, aérothermes...

Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.

Installations industrielles

Composant de la construction

Partie du composant à sonder ou vérifier

Fours, étuves, tuyauteries...

Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes, tissu amiante. - Freins et embrayage.

Coffrages perdus

Composant de la construction

Partie du composant à sonder ou vérifier

Coffrages et fonds de coffrages perdus.

Éléments en fibres-ciments.

*Cependant, l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante stipule que :
Si l'opérateur repère tout autre matériau et produit réputé contenir de l'amiante, il le prend en compte au même titre qu'un matériau ou produit de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.
Le programme de repérage est donc élargi à tout matériau ou produit réputé contenir de l'amiante.*

Le repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante, défini à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par le repérage. Le repérage est réalisé après évacuation définitive de l'immeuble bâti et enlèvement des mobiliers afin que tous les composants soient accessibles.

Toutefois, les recherches qui ne génèrent pas d'émission de fibres peuvent être engagées avant l'évacuation.

On entend par :

« opérateur de repérage » : la personne mentionnée à l'article R. 1334-23 du code de la santé publique.

« zone présentant des similitudes d'ouvrage » : les parties d'un immeuble bâti dont les composants, les types de matériaux et produits présents sont semblables.

« démolition » : l'opération consistant à détruire au moins une partie majoritaire de la structure d'un bâtiment.

Préalablement à l'action de recherche, le propriétaire s'engage à remettre à l'opérateur de repérage les rapports concernant la recherche d'amiante déjà établis, les éléments permettant de décrire les ouvrages (plans ou croquis, date de délivrance du permis de construire), les documents et informations dont il dispose, décrivant les produits, matériaux et protection physiques mises en place et les éléments d'information nécessaires à l'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti en toute sécurité.

Si, pour répondre aux dispositions du code du travail, un plan de prévention doit être établi, il est réalisé lors de cette phase préalable, à l'initiative du propriétaire ou de son représentant.

Le propriétaire peut désigner un représentant chargé d'accompagner l'opérateur de repérage dans sa mission. Il s'assure que les personnes accompagnant l'opérateur dans sa mission connaissent l'ensemble des différentes parties de l'immeuble bâti à visiter et détiennent les habilitations nécessaires pour y accéder (y compris ascenseurs, transformateurs, etc.).

L'opérateur de repérage effectue une reconnaissance des différentes parties de l'immeuble bâti du bâtiment. A l'occasion de cette visite préalable, il définit le matériel et sollicite les autorisations d'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti nécessaires à la visite exhaustive du bâtiment ainsi que les démontages et investigations approfondies nécessaires.

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche les matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

A cette fin, l'opérateur de repérage examine de façon exhaustive toutes les parties d'ouvrages qui composent les différentes parties de l'immeuble bâti et réalise ou fait réaliser pour cela les démontages et investigations approfondies destructives nécessaires. Il définit les zones présentant des similitudes d'ouvrage.

La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Si l'opérateur repère tout autre matériau et produit réputé contenir de l'amiante, il le prend en compte au même titre qu'un matériau ou produit de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

Lorsque certaines parties de l'immeuble bâti ne sont pas accessibles avant que la démolition ne commence, l'opérateur de repérage le précise et en mentionne les motifs en partie 13 du rapport intitulée « locaux et parties d'immeubles bâtis non visités ». Les réserves correspondantes sont alors mentionnées par écrit au propriétaire en partie 13 et il y est alors préconisé les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition.

Dans un second temps, en prenant en compte les zones de similitudes d'ouvrage, l'opérateur de repérage identifie et localise ceux qui contiennent de l'amiante.

A cette fin, il conclut, pour chacun des matériaux et produits repérés, en fonction des informations et des moyens dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, quant à la présence d'amiante dans ces matériaux et produits.

En cas de doute, il détermine les matériaux et produits dont il convient de prélever et d'analyser un ou des échantillons pour pouvoir conclure quant à la présence d'amiante.

Conformément aux prescriptions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité. L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés. Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau ou produit. L'opérateur de repérage transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement.

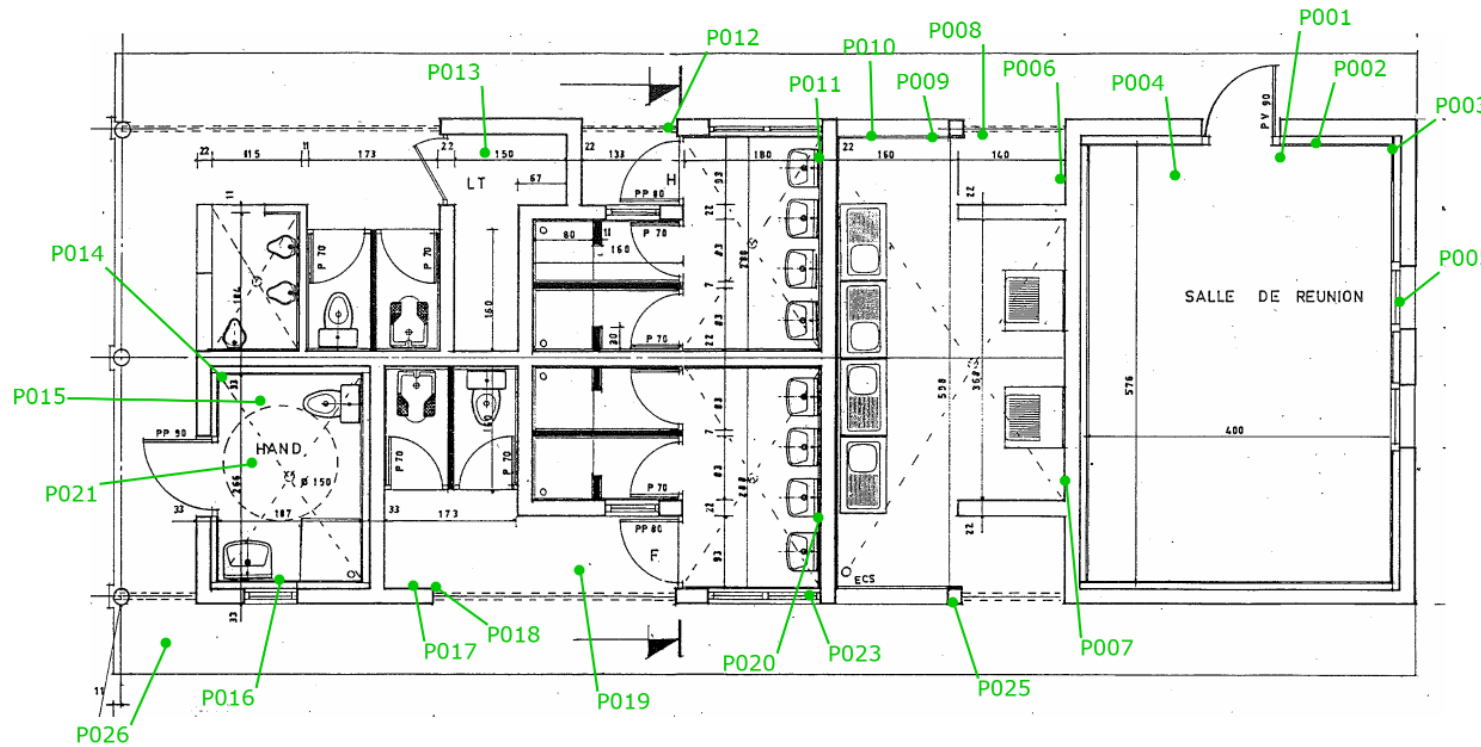
A réception des résultats d'analyse, l'opérateur de repérage veille à la cohérence des résultats.

Il conclut définitivement à l'absence ou la présence d'amiante pour chaque matériau ou produit repéré. Dans sa conclusion partie 5 intitulée « conclusions de la mission de repérage », il précise le critère (matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante, marquage du matériau, document consulté, résultat d'analyse de matériau ou produit) qui lui a permis de conclure quant à la présence ou l'absence d'amiante.

18. Schémas

Planche de repérage technique

Titre



Matériaux et produits sans amiante

P001	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	P002	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage
P003	Bandes calicot	P004	Bandes calicot
P005	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	P006	Joint d'assemblage brique pleine
P007	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	P008	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage
P009	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	P010	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)
P011	Plots de colle fixant les cloisons au mur	P012	Enduit béton
P013	béton	P014	Bandes calicot
P015	Bandes calicot	P016	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage
P017	Joint d'assemblage brique pleine	P018	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage
P019	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	P020	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage
P023	Appuis de fenêtres en fibres-ciment	P025	Enduits pelliculaires de lissage/débullage
P026	Dalle béton	P021	isolant

Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE

DIA-BQT04-2505-041

Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER

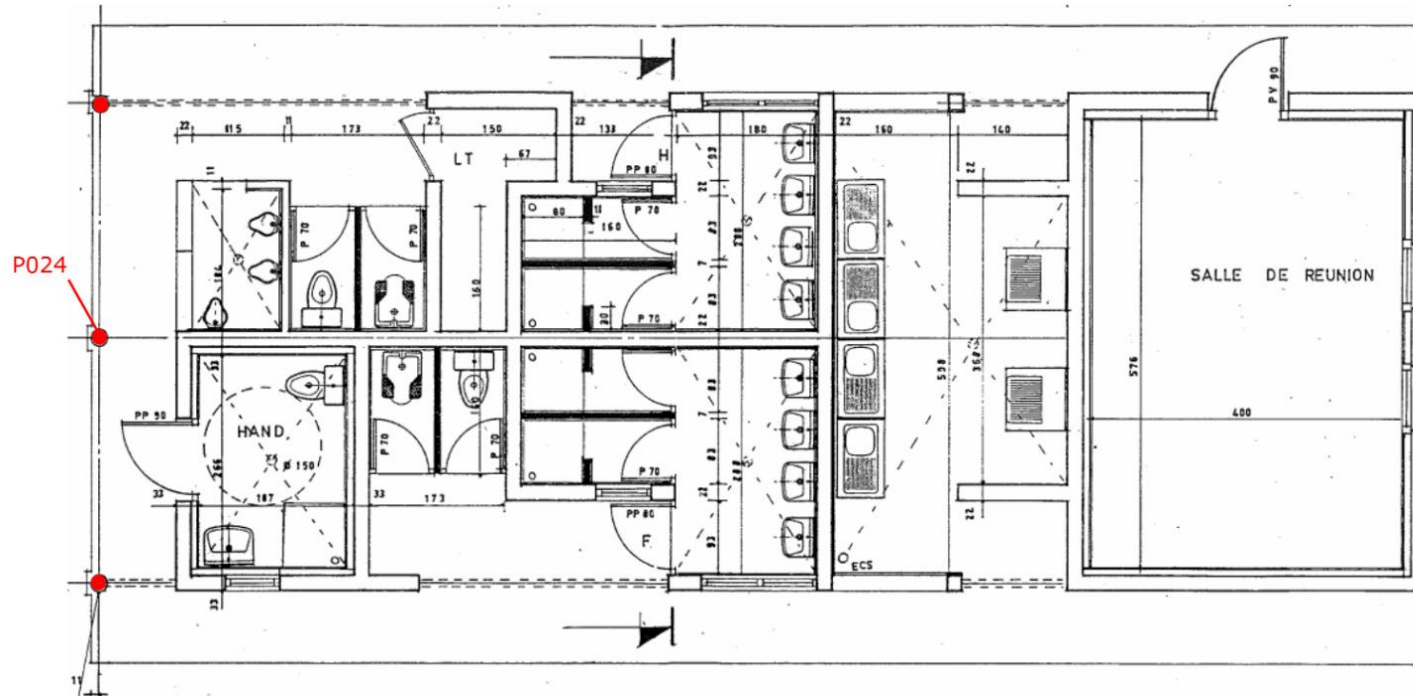
Planche de repérage technique

Titre

Matériaux et produits contenant de l'amiante

P024 Coffrage poteaux

ZPSO #24 - Coffrage poteaux



Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE

DIA-BQT04-2505-041

Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER

Planche de localisation des prélèvements		Titre
 <p style="text-align: center;">Toiture</p> <p style="text-align: center;">P022</p>		<p>Matériaux et produits contenant de l'amiante</p> <p>P022 Ardoises en fibro ciment</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <p>ZPSO #22 - Ardoises en fibro ciment</p> </div>
Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE	DIA-BQT04-2505-041	Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30960 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30960
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	001 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30961 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30961
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	002 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion - Colle de plinthe
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KDB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30962 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30962
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	003 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30963 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATIERE AU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30963
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	004 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux beige avec couche en papier

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige avec couche en papier	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30964 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRI AU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30964
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	005 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Salle de réunion
Description ITGA	Matériau souple noir

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Matériau souple noir	META (B) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DDG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30965 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATIERE AU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30965
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	006 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle
Description ITGA	Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Colle grise	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30966 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30966
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	007 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle - colle de faïence
Description ITGA	Carrelage / Colle beige

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle beige	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : JJP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30967 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATIERE AU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30967
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	008 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle
Description ITGA	Carrelage / Colle beige / Joint cassant gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle beige + Joint cassant gris non séparable	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30968 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30968
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	009 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle - colle de plinthe
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)
Carrelage	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30969 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRI AU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30969
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	010 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Local vaisselle
Description ITGA	Matériau souple noir

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Matériau souple noir	META (B) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : DDG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30970 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30970
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	011 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Lavabos homme
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30971 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30971
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	012 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 1
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc hétérogène

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc hétérogène	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30972 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30972
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	013 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée local ménage

Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène
------------------	---

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30973 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30973
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	014 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Sanitaire handicapés
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc avec couche en papier

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc avec couche en papier	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KDB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30974 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30974
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	015 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Sanitaire handicapés
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30975 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30975
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	016 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Sanitaire handicapés - Colle de faïence
Description ITGA	Carrelage / Colle beige avec couche cartonnée

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle beige avec couche cartonnée	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30976 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30976
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	017 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 2
Description ITGA	Matériau compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Matériau compact gris	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KDB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30977 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATIERE AU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30977
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	018 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 2 - Colle de plinthe
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KDB (2)
Carrelage	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30978 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30978
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	019 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Dégagement 2
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Joint cassant gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise + Joint cassant gris non séparable	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30979 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30979
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	020 - Lieu du prélèvement : Rez de chaussée Lavabo femme - Colle de faïence
Description ITGA	Carrelage / Colle beige hétérogène

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle beige hétérogène	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste(s) : YNG / KDB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30980 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30980
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	021 - Lieu du prélèvement : 1er étage Combles
Description ITGA	Carton / Matériau fibreux jaune / Peinture

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Carton non séparable + Matériau fibreux jaune + Peinture non séparable	MOLP + META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30981 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30981
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	022 - Lieu du prélèvement : Extérieur Toiture
Description ITGA	Peinture / Fibrociment gris avec fibres visibles

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : PAE (1)

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30982 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30982
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	023 - Lieu du prélèvement : Extérieur Façade
Description ITGA	Peinture / Matériau compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30983 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATIERE AU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30983
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	024 - Lieu du prélèvement : Extérieur Façade
Description ITGA	Peinture / Fibrociment gris avec fibres visibles

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Fibrociment gris avec fibres visibles	MOLP le 02/06/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : PAE (1)

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30984 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30984
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	025 - Lieu du prélèvement : Extérieur Façade
Description ITGA	Peinture / Matériau compact beige hétérogène

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau compact beige hétérogène	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : YNG (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT072505-30985 EN DATE DU 02/06/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATRIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

IMMOCONTROLE
M. Jean-Baptiste BOUCHER
36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE SAINT AMAND

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0725-21203
Echantillon ITGA : IT072505-30985
Reçu au laboratoire le : 28/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	DIA-BQT04-2505-041-27-05-2025-09-32-26
Dossier client	DIA-BQT04-2505-041
Echantillon	026 - Lieu du prélèvement : Extérieur Sol
Description ITGA	Peinture / Matériau compact gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
▶ Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 02/06/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KDB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

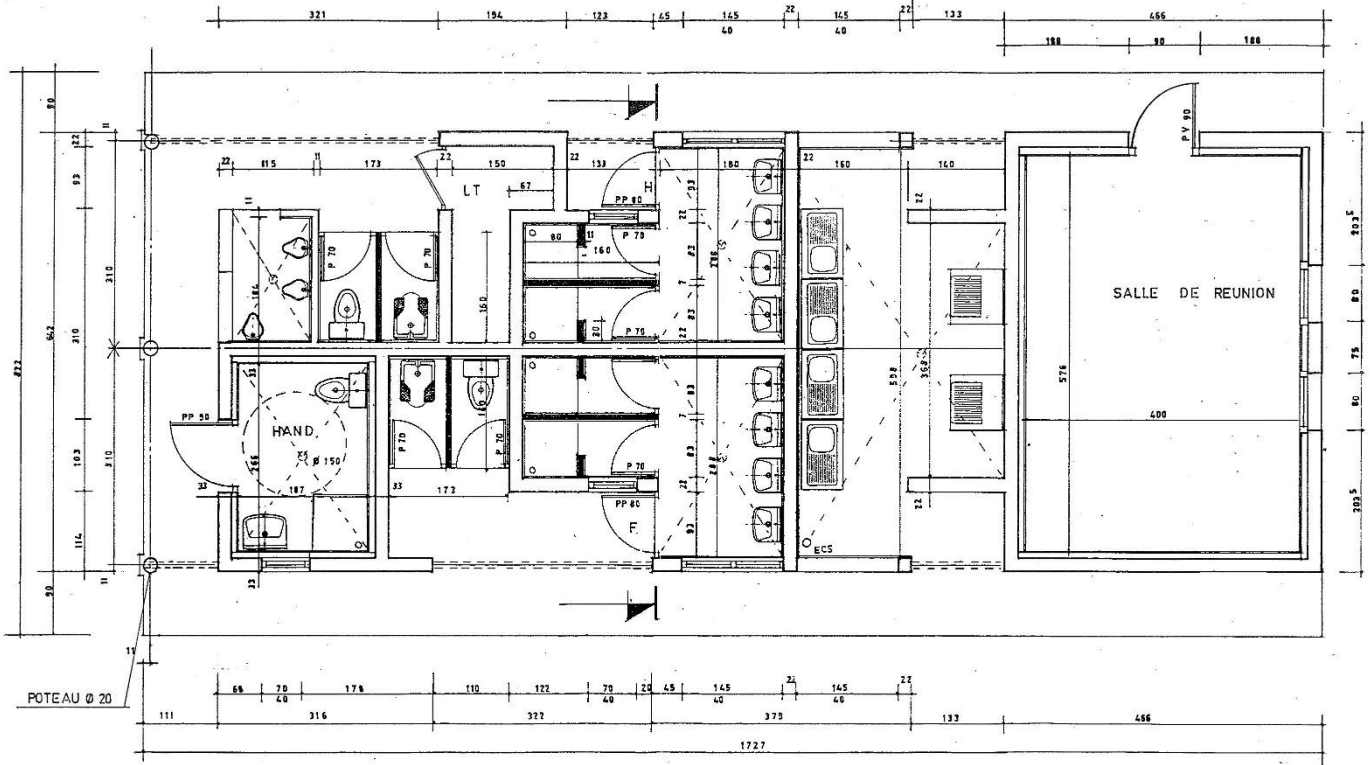
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

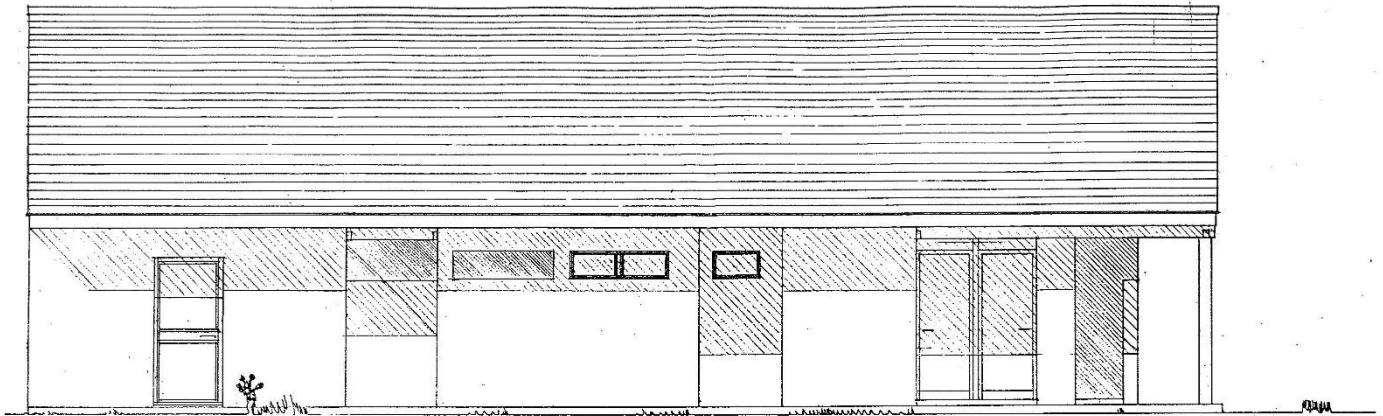
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Yoann GUISLAIN Analyste

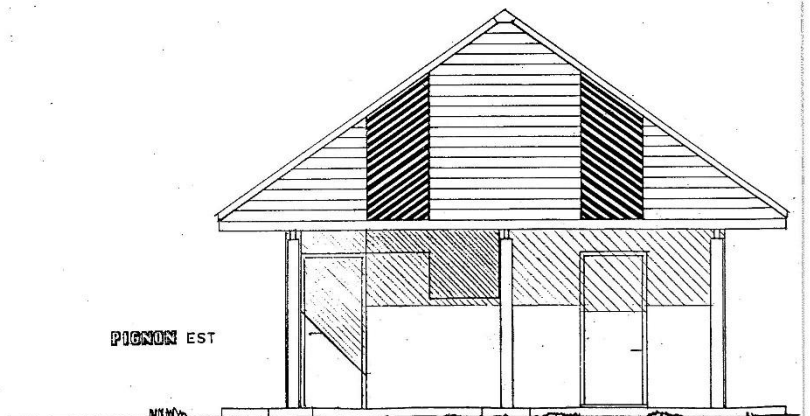
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.



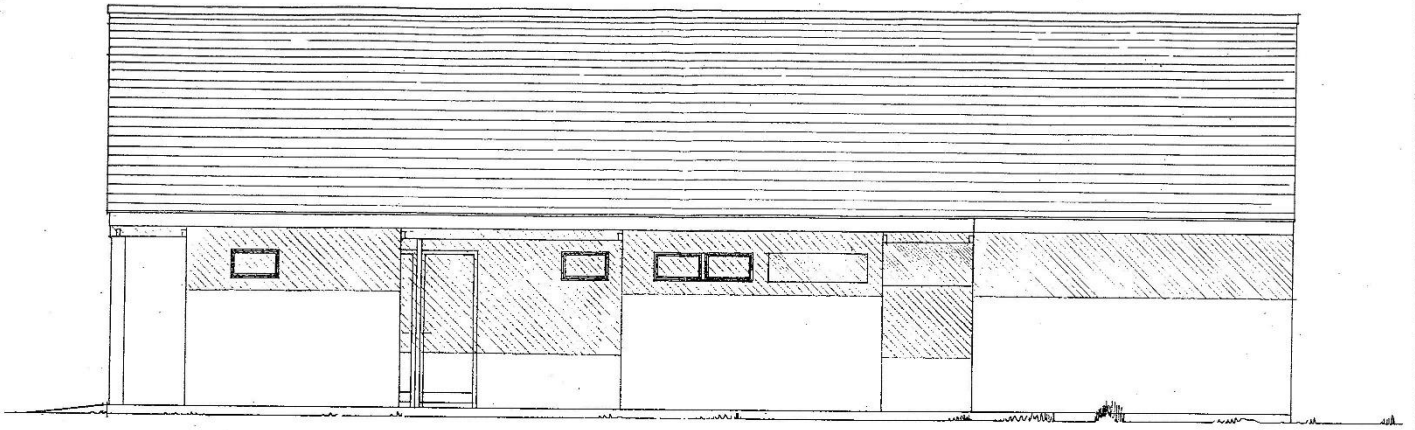
PLAN Ech. 1/50



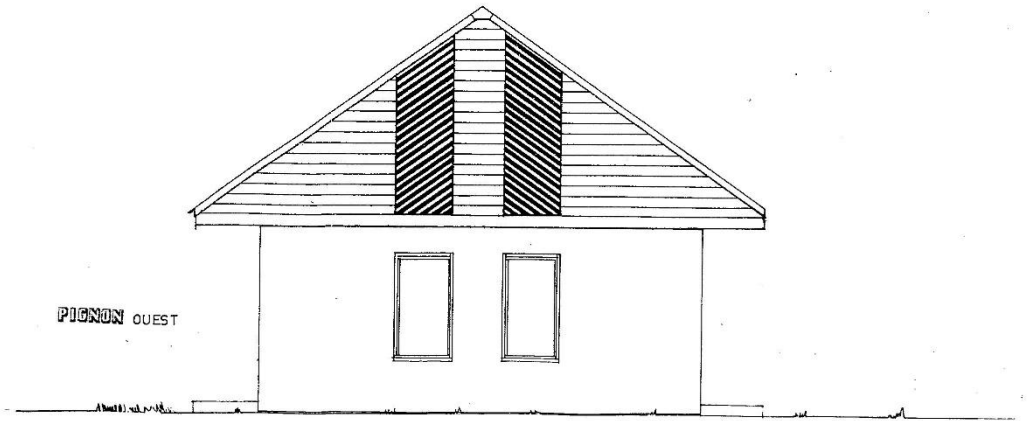
FACADE SUD



PIGNON EST



FACADE NORD



PIGNON OUEST

Rapport de repérage du plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements, matériaux ou produits contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation, de démolition, de travaux de maintenance ou d'entretien définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce rapport n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Le présent document s'applique aux immeubles bâtis et ne vise pas les équipements de procédés industriels.

Il ne s'applique pas non plus aux poussières (par exemple, résultant de travaux antérieurs ou d'une pollution environnementale).

Donneur d'ordre

Si différent du propriétaire

Propriétaire

MAIRIE PONT DE L'ARCHE

Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE

Identification de l'immeuble bâti

Adresse du bien	Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE
Description Sommaire	Sanitaire. Sanitaire du camping.
Localisation lot principal	Sans objet
Désignations des lots	Sans objet
Références cadastrales	
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien non indépendant
Permis de construire délivré en	De 1949 au 01/07/1997
Nature des travaux	Rénovation/Réhabilitation
Référence du programme de travaux	Sans objet

Références de la mission

Commande effectuée le	23/05/2025
Visite réalisée le	23/05/2025 à 13:38
Opérateur de repérage et certification	Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT Parc EDONIA Batiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (Réf : CPDI3758)
Assurances	AXA ASSURANCES RCP n° 10925839004 - Montant de garantie : 2 000 000 € - Date de validité : 31/12/2025
Laboratoire accrédité (analyse)	ITGA RENNES
Sous-traitance	Sans objet

Synthèse du repérage plomb avant travaux

Absence de Plomb

La présence de plomb n'a pas été détecté (limite de mesurage de l'appareil à fluorescence X ou limite de quantification de l'analyse)

Même en l'absence de détection de plomb, celui-ci pourrait être présent sous une couche importante de revêtements ou matériaux. Dans le cas de bâtiments anciens ayant subis de multiples rénovations en cas de découverte en cours de travaux d'éléments susceptibles de contenir du plomb, des investigations complémentaires peuvent être nécessaires.

NB : Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelage peuvent contenir du plomb. Cependant, leur recherche n'a pas été effectuée (hors champs de recherche d'après la norme NF X 46-035).

Fait à AMFREVILLE ST AMAND, le 23/05/2025

Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER
Opérateur de repérage certifié



Objet de la mission

L'objet de ce document est d'identifier les revêtements, matériaux, produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux et susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation, de démolition, de travaux de maintenance ou d'entretien définis préalablement à la mission.

L'altération de ces peintures, matériaux, composants ou produits de construction et de décoration peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent document, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, ...), le polystyrène, les carrelages et faïences. Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux et produits susceptibles de contenir du plomb.

NOTA :

Le présent document s'applique aux immeubles bâtis.

Le présent document ne vise pas les équipements de procédés industriels.

Le présent document ne s'applique pas aux poussières (par exemple, résultant de travaux antérieurs ou d'une pollution environnementale).

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelage peuvent contenir du plomb. Cependant, leur recherche n'a pas été jugée pertinente lors des travaux de la commission au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement effectués.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Textes réglementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- Articles 2, 3, 4 et Annexes 1 et 2 de l'Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
- Préconisation pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux (hors champs code de la santé publique) - DIRECCTE CENTRE / Mars 2014
- Norme NF X 46035 juin 2021 Repérage plomb — Recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction

Documentation disponible

Type de document technique	Nom du document technique	Date	Opérateur et société	Utilisable
Destination des ouvrages ou terrains (actuelles et passées)				Non fourni
Eléments d'information nécessaire à l'accès aux différentes parties de l'ouvrage en toute sécurité				Non fourni
Liste des ouvrages concernés				Non fourni
Plans ou croquis à jour du ou des ouvrages		02/06/2025		Oui
Programme projeté des travaux sur tous les ouvrages				Non fourni
Rapports antérieurs plomb				Non fourni

Programme de travaux du donneur d'ordre

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur les informations du périmètre des travaux via un tableau synthétique (voir ci-dessous). Une description détaillée est demandée au donneur d'ordre à propos des travaux, de leur localisation et s'ils sont déjà connus, le nom et l'adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesure.

Référence du document décrivant le programme des travaux transmis par le donneur d'ordre : Sans objet

Description détaillée du programme des travaux :

Périmètre de la mission de repérage

Locaux et parties d'immeubles concernés ou impactés :

1er étage : Combles

Extérieur : Façade, Toiture, Sol

Rez de chaussée : Salle de réunion, Local vaisselle , Dégagement 1, Lavabos homme, Douches homme 1, Douches homme 2, local ménage, Toilettes homme 1, Toilettes homme 2, Toilettes homme 3, Sanitaire handicapés , Dégagement 2, Toilettes femme, Toilettes femme 2, Lavabo femme, Douche femme, Douche femme 2

Programme de la mission de repérage

Rénovation globale des sanitaires

Autres observations

Sans objet

Moyens de mesure utilisés

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux produits et des unités de repérage sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. L'opérateur de repérage définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de repérage qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et/ ou prélèvement).

Marque	Modèle	N° série	Nature du radionucléide	Date de chargement	Activité initiale	Durée de validité
NITON XLP 300	Analyseur à Fluorescence X 93694	93694	Cadmium	07/08/2024	370 MBq	36 mois

Nom du titulaire de la déclaration ASN (DGSNR) : BOQUET
 Nom de la personne compétente en radioactivité : BOQUET
 Numéro de déclaration ASN : T270289
 Date de la déclaration ASN : Sans Limite de Validité

Valeurs d'étalonnages :

Date	NIST SRM2575 (0.31mg/cm ²)		NIST SRM2574 (0.71mg/cm ²)	
	Initiale	Finale	Initiale	Finale
23/05/2025 14:38	1,000	1,000	1,000	1,000

Stratégie de mesures

▪ Stratégie de mesurage

Dans chaque local, toutes les unités de repérage identifiées au préalable dans les zones de repérage font l'objet d'une mesure avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb. L'opérateur de repérage définit le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'unité de repérage et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées, elles sont prises à des endroits différents et répartis de façon pertinente (par exemple : parties hautes et basses d'un même mur).

Sur chaque unité de repérage, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte.

Pour une unité de repérage définie (même historique et recouvrement) au moins deux mesures sont effectuées. Si les résultats sont cohérents l'unité de repérage est validée. Si les résultats sont incohérents, l'opérateur décomposera l'unité de repérage définie initialement en plusieurs unités de repérage distinctes et complètera les mesures jusqu'à obtenir des résultats cohérents pour la ou les unités de repérage définie(s).

Pour les unités de repérage qui ont des surfaces ou des longueurs importantes, l'opérateur réalisera des mesures complémentaires.

- **Analyse physico-chimique**

Lorsque l'opérateur de repérage ne peut pas réaliser de mesures in situ par fluorescence X, il effectue un prélèvement pour une analyse chimique. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb total.

- **Hors champs de recherche ou de mesure :**

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelage peuvent contenir du plomb. Cependant, leur recherche n'a pas été jugée pertinente lors des travaux de la commission au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement effectués.

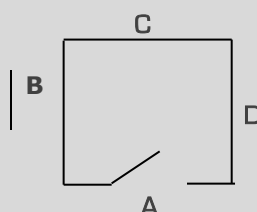
- **Relevés des mesures**

L'ensemble des mesures, des constats visuels, des résultats échantillonnage est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée. Le diagnostiqueur n'a pas à se prononcer sur le niveau de risque que présentent les valeurs mesurées.

Repérage dans la pièce (Rep.)

Localisation des mesures

A l'intérieur de chaque pièce, les mesures sont effectuées sur les unités de repérage dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la cloison ou le mur correspondant à la porte d'entrée dans la pièce [Rep. A].



HG
G gauche
BG

H haut
C centre
B bas

HD
D droite
BD

En règle générale, et sauf indication contraire, la description des pièces est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la pièce correspondant à l'entrée principale. Concernant l'interprétation des mesures, voir conditions particulières d'exécution.

Nombre total d'unités de repérage

241

Nombre total de mesures

334

Abréviations :

N° | Numéro de la mesure
nm | Non mesuré

Rez de chaussée : Salle de réunion (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur [mg/cm²]/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
1	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	0	0,010		
2	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
3	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
4	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
5	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
6	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		
7	Porte et huisserie	A	Alu / Peinture	Au centre	0	0,010		
8	Porte et huisserie	A	Alu / Peinture	En haut	0	0,010		
9	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
10	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		
11	Fenêtre Ext. et huisserie	B1	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
12	Fenêtre Ext. et huisserie	B1	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
13	Fenêtre Int. et huisserie	B1	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
14	Fenêtre Int. et huisserie	B1	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
15	Grilles de défense	B1	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010		
16	Grilles de défense	B1	Métal / Peinture	En haut	0	0,010		
17	Fenêtre Ext. et huisserie	B2	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
18	Fenêtre Ext. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
19	Fenêtre Int. et huisserie	B2	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
20	Fenêtre Int. et huisserie	B2	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
21	Grilles de défense	B2	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010		
22	Grilles de défense	B2	Métal / Peinture	En haut	0	0,010		
23	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
24	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		
25	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
26	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		

Nombre Total d'UR : 14

Rez de chaussée : Local vaisselle (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur [mg/cm²]/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
27	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
28	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
29	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
30	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
31	Fenêtre Ext. et huisserie	A	Alu /	Au centre	0	0,010		
32	Fenêtre Ext. et huisserie	A	Alu /	En haut	0	0,010		
33	Fenêtre Int. et huisserie	A	Alu /	Au centre	0	0,010		
34	Fenêtre Int. et huisserie	A	Alu /	En haut	0	0,010		
35	Mur	A	Briques /	Au centre	0	0,010		
36	Mur	A	Briques /	En haut	0	0,010		
37	Mur	A	Briques / Faïence	-	nm	-		
38	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
39	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
40	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
41	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Alu /	Au centre	0	0,010		
42	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Alu /	En haut	0	0,010		
43	Fenêtre Int. et huisserie	C	Alu /	Au centre	0	0,010		
44	Fenêtre Int. et huisserie	C	Alu /	En haut	0	0,010		
45	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
46	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
47	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
48	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
49	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
50	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 15

Rez de chaussée : Dégagement 1 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur [mg/cm²]/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
51	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
52	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
53	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
54	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
55	Mur	A	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
56	Mur	A	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
57	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
58	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
59	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Alu / Peinture	Au centre	0	0,010		
60	Fenêtre Ext. et huisserie	C	Alu / Peinture	En haut	0	0,010		
61	Fenêtre Int. et huisserie	C	Alu / Peinture	Au centre	0	0,010		
62	Fenêtre Int. et huisserie	C	Alu / Peinture	En haut	0	0,010		
63	Grilles de défense	C	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010		
64	Grilles de défense	C	Métal / Peinture	En haut	0	0,010		
65	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
66	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
67	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
68	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		

Nombre Total d'UR : 10

Rez de chaussée : Lavabos homme (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	d'	Travaux Envisagés
69	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
70	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
71	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
72	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
73	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
74	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
75	Mur	A	Briques /	Au centre	0	0,010		
76	Mur	A	Briques /	En haut	0	0,010		
77	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
78	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
79	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
80	Fenêtre Ext. et huisserie	B	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
81	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
82	Fenêtre Int. et huisserie	B	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
83	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
84	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
85	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
86	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
87	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
88	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
89	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
90	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
91	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 14

Rez de chaussée : Douches homme 1 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	d'	Travaux Envisagés
92	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
93	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
94	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
95	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
96	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
97	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
98	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
99	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
100	Mur	B	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
101	Mur	B	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
102	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
103	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
104	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
105	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
106	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
107	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
108	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
109	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
110	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 12

Rez de chaussée : Douches homme 2 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge d'erreur	d'	Travaux Envisagés
111	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
112	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
113	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
114	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
115	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
116	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
117	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
118	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
119	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
120	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
121	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
122	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
123	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
124	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
125	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
126	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
127	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
128	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
129	Mur	D	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
130	Mur	D	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
131	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
132	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
133	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 14

Rez de chaussée : local ménage (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
134	Plafond		Plâtre /	A gauche	0	0,010		
135	Plafond		Plâtre /	Au centre	0	0,010		
136	Mur	A	Béton / NC	Au centre	0	0,010		
137	Mur	A	Béton / NC	En haut	0	0,010		
138	Mur	A	Briques /	Au centre	0	0,010		
139	Mur	A	Briques /	En haut	0	0,010		
140	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
141	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
142	Mur	B	Béton / NC	Au centre	0	0,010		
143	Mur	B	Béton / NC	En haut	0	0,010		
144	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
145	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
146	Mur	C	Béton / NC	Au centre	0	0,010		
147	Mur	C	Béton / NC	En haut	0	0,010		
148	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
149	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
150	Mur	D	Béton / NC	Au centre	0	0,010		
151	Mur	D	Béton / NC	En haut	0	0,010		
152	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
153	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
154	Mur	E	Béton / NC	Au centre	0	0,010		
155	Mur	E	Béton / NC	En haut	0	0,010		
156	Mur	E	Briques /	Au centre	0	0,010		
157	Mur	E	Briques /	En haut	0	0,010		
158	Mur	F	Béton / NC	Au centre	0	0,010		
159	Mur	F	Béton / NC	En haut	0	0,010		
160	Mur	F	Briques /	Au centre	0	0,010		
161	Mur	F	Briques /	En haut	0	0,010		

Nombre Total d'UR : 14

Rez de chaussée : Toilettes homme 1 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
162	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
163	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
164	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
165	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
166	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
167	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
168	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
169	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
170	Mur	B	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
171	Mur	B	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
172	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
173	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
174	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
175	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
176	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
177	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
178	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
179	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
180	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
181	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
182	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 13

Rez de chaussée : Toilettes homme 2 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
183	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
184	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
185	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
186	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
187	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
188	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
189	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
190	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
191	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
192	Mur	C	Béton /	Au centre	0	0,010		
193	Mur	C	Béton /	En haut	0	0,010		
194	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
195	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
196	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
197	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 10

Rez de chaussée : Toilettes homme 3 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
198	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
199	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
200	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
201	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
202	Mur	A	Béton /	Au centre	0	0,010		
203	Mur	A	Béton /	En haut	0	0,010		
204	Mur	A	Briques /	Au centre	0	0,010		
205	Mur	A	Briques /	En haut	0	0,010		
206	Mur	A	Briques / Faïence	-	nm	-		
207	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
208	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
209	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
210	Mur	C	Béton /	Au centre	0	0,010		
211	Mur	C	Béton /	En haut	0	0,010		
212	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
213	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
214	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
215	Grilles de défense	D	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010		
216	Grilles de défense	D	Métal / Peinture	En haut	0	0,010		
217	Mur	D	Béton /	Au centre	0	0,010		
218	Mur	D	Béton /	En haut	0	0,010		
219	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
220	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
221	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 15

Rez de chaussée : Sanitaire handicapés (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
222	Plafond		Plâtre / Peinture	A gauche	0	0,010		
223	Plafond		Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
224	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
225	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
226	Mur	A	Plâtre / Faïence	-	nm	-		
227	Mur	A	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
228	Mur	A	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		
229	Porte et huisserie	A	Alu / Peinture	Au centre	0	0,010		
230	Porte et huisserie	A	Alu / Peinture	En haut	0	0,010		
231	Mur	B	Plâtre / Faïence	-	nm	-		
232	Mur	B	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
233	Mur	B	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		
234	Mur	C	Plâtre / Faïence	-	nm	-		
235	Mur	C	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
236	Mur	C	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		
237	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Alu / Peinture	Au centre	0	0,010		
238	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Alu / Peinture	En haut	0	0,010		
239	Fenêtre Int. et huisserie	D	Alu / Peinture	Au centre	0	0,010		
240	Fenêtre Int. et huisserie	D	Alu / Peinture	En haut	0	0,010		
241	Grilles de défense	D	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010		
242	Grilles de défense	D	Métal / Peinture	En haut	0	0,010		
243	Mur	D	Plâtre / Faïence	-	nm	-		
244	Mur	D	Plâtre / Peinture	Au centre	0	0,010		
245	Mur	D	Plâtre / Peinture	En haut	0	0,010		

Nombre Total d'UR : 15

Rez de chaussée : Dégagement 2 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
246	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
247	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
248	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
249	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
250	Mur	A	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
251	Mur	A	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
252	Mur	A	Briques /	Au centre	0	0,010		
253	Mur	A	Briques /	En haut	0	0,010		
254	Mur	B	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
255	Mur	B	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
256	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
257	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
258	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
259	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
260	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
261	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
262	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
263	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		

Nombre Total d'UR : 10

Rez de chaussée : Toilettes femme (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
264	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
265	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
266	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
267	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
268	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
269	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
270	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
271	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
272	Mur	B	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
273	Mur	B	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
274	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
275	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
276	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
277	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
278	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
279	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
280	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
281	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
282	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 12

Rez de chaussée : Toilettes femme 2 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
283	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
284	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
285	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
286	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
287	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
288	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
289	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
290	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
291	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
292	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
293	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
294	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
295	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
296	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
297	Mur	D	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
298	Mur	D	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
299	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
300	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
301	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 12

Rez de chaussée : Lavabo femme (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
302	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
303	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
304	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
305	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
306	Fenêtre Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
307	Fenêtre Ext. et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
308	Fenêtre Int. et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
309	Fenêtre Int. et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
310	Mur	A	Briques /	Au centre	0	0,010		
311	Mur	A	Briques /	En haut	0	0,010		
312	Mur	B	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
313	Mur	B	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
314	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
315	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
316	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
317	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
318	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
319	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
320	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
321	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
322	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
323	Fenêtre Ext. et huisserie	D	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
324	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
325	Fenêtre Int. et huisserie	D	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
326	Grilles de défense	D	Métal / Peinture	Au centre	0	0,010		
327	Grilles de défense	D	Métal / Peinture	En haut	0	0,010		
328	Mur	D	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
329	Mur	D	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
330	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
331	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
332	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 18

Rez de chaussée : Douche femme (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
333	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
334	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
335	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
336	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
337	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
338	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
339	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
340	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
341	Mur	B	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
342	Mur	B	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
343	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
344	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
345	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
346	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
347	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
348	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
349	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
350	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
351	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 12

Rez de chaussée : Douche femme 2 (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
352	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
353	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
354	Plinthes		Carrelage /	-	nm	-		
355	Sol		Carrelage /	-	nm	-		
356	Mur	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
357	Mur	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
358	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	Au centre	0	0,010		
359	Porte et huisserie	A	Bois / Peinture	En haut	0	0,010		
360	Mur	B	Briques / Faïence	-	nm	-		
361	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
362	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
363	Mur	C	Briques / Faïence	-	nm	-		
364	Mur	C1	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
365	Mur	C1	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
366	Mur	D	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
367	Mur	D	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
368	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
369	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
370	Mur	D	Briques / Faïence	-	nm	-		

Nombre Total d'UR : 12

Extérieur : Façade (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm²)/constat visuel	Marge erreur	d'	Travaux Envisagés
371	Mur		Poteaux en amiante ciment / Peinture	Au centre	0	0,010		
372	Mur		Poteaux en amiante ciment / Peinture	En haut	0	0,010		
373	Plafond		Lambris Bois /	A gauche	0	0,010		
374	Plafond		Lambris Bois /	Au centre	0	0,010		
375	Sol		Béton /	A gauche	0	0,010		
376	Sol		Béton /	Au centre	0	0,010		
377	Mur	A	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
378	Mur	A	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
379	Mur	A	Briques /	Au centre	0	0,010		
380	Mur	A	Briques /	En haut	0	0,010		
381	Mur	B	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
382	Mur	B	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
383	Mur	B	Briques /	Au centre	0	0,010		
384	Mur	B	Briques /	En haut	0	0,010		
385	Mur	C	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
386	Mur	C	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
387	Mur	C	Briques /	Au centre	0	0,010		
388	Mur	C	Briques /	En haut	0	0,010		
389	Mur	D	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
390	Mur	D	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
391	Mur	D	Briques /	Au centre	0	0,010		
392	Mur	D	Briques /	En haut	0	0,010		
393	Mur	E	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
394	Mur	E	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
395	Mur	E	Briques /	Au centre	0	0,010		
396	Mur	E	Briques /	En haut	0	0,010		
397	Mur	F	Béton / Peinture	Au centre	0	0,010		
398	Mur	F	Béton / Peinture	En haut	0	0,010		
399	Mur	F	Briques /	Au centre	0	0,010		
400	Mur	F	Briques /	En haut	0	0,010		

Nombre Total d'UR : 15

Extérieur : Toiture (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm ²)/ constat visuel	Marge d'erreur	d'	Travaux Envisagés
401	Toiture		Ardoise en amiante ciment /	Au centre	0	0,010		
402	Toiture		Ardoise en amiante ciment /	En haut	0	0,010		

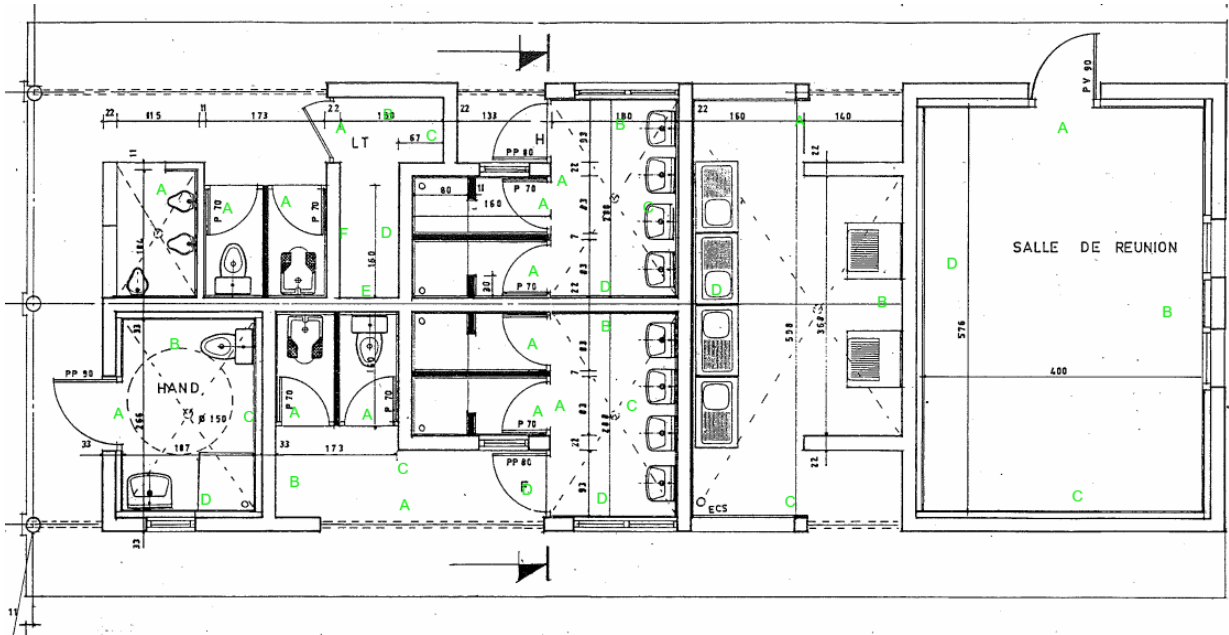
Nombre Total d'UR : 1

1er étage : Combles (Plomb non détecté)

N°	Unité de repérage	Zone	Substrat / Revêtement	Localisation des mesures	Valeur (mg/cm ²)/ constat visuel	Marge d'erreur	d'	Travaux Envisagés
403	Plafond		Charpente bois /	A gauche	0	0,010		
404	Plafond		Charpente bois /	Au centre	0	0,010		
405	Plafond		écran de sous toiture /	A gauche	0	0,010		
406	Plafond		écran de sous toiture /	Au centre	0	0,010		
407	Sol		Isolation /	A gauche	0	0,010		
408	Sol		Isolation /	Au centre	0	0,010		

Nombre Total d'UR : 3

Schéma du repérage plomb avant travaux



Réf : DIA-BQTO4-2505-041	Titre		Planche de repérage technique
Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE	Indice A	Auteur : Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER	Bat. A du plan de masse

Analyses

Aucune analyse n'a été effectuée.

Méthodologie du repérage

Les modalités du repérage avant intervention dans les ouvrages concernés par la présence de peintures au plomb ne sont pas définies réglementairement. Cependant, le respect des principes généraux de prévention, du risque chimique et de la réglementation relative à la protection des travailleurs exposés au plomb justifie que la recherche de plomb dans les peintures du bâti ancien soit effectuée dans le cadre de l'évaluation des risques à travers un diagnostic plomb.

La méthodologie respecte les prérogatives de la norme NF X 46-035 de juin 2021 sur les travaux dans les interventions sur les ouvrages anciens :

- Visite préalable, état des lieux,
- Identification de tous les éléments de construction susceptibles d'être revêtus de peinture au plomb ou contenant du plomb,
- Réalisation de mesures à l'aide d'un analyseur portable à fluorescence X sur tous les éléments unitaires,
- Établissement d'une cartographie,
- Rédaction d'un compte-rendu de diagnostic suivi d'un descriptif des dispositions à mettre en œuvre sur le chantier le cas échéant.

Descriptif des dispositions à mettre en œuvre sur le chantier

Préparation de chantier :

- Compte tenu de la nature particulière des travaux, un protocole doit être établi, avant le démarrage de chaque chantier. Ce protocole est destiné à formaliser les règles à respecter pour que la réalisation du chantier soit conduite dans des conditions de sécurité optimales, tant pour les habitants de l'immeuble concerné et le voisinage, que pour les salariés des entreprises intervenantes.
- Les travaux devront être réalisés en l'absence d'occupants et plus particulièrement des enfants mineurs et des femmes enceintes, notamment au cours des phases dites « à risques ».
- Il convient également de :
 - Examiner le présent diagnostic en détail,
 - Choisir la technique d'intervention la moins polluante possible, notamment vis-à-vis de la concentration en plomb,
 - Informer le médecin du travail et le CHSCT ou les délégués du personnel (le cas échéant),
 - Choisir les protections collectives,
 - Choisir les équipements de protection individuelle adaptés à la technique,
 - Informer les salariés sur le risque plomb,
 - Former les salariés (technique employée, équipements de protection, nettoyage de chantier, évacuation des déchets, entrée et sortie de la zone de travail, hygiène générale, interdictions) ; le formateur doit être compétent vis-à-vis du risque plomb,
 - Prévoir l'installation des locaux vestiaires, sanitaires et réfectoires,
 - Choisir les modes de tri, de stockage et d'élimination des déchets, et mettre en place la procédure de cheminement et d'évacuation,
 - Définir les moyens d'aide aux manutentions,
 - Repérer les différents réseaux à l'intérieur de l'immeuble afin d'organiser la neutralisation de ceux pouvant présenter un risque lors des travaux,
 - Réaliser, si possible en premier lieu, les creusements de saignées (pour électricité ou plomberie) dans les mêmes conditions que les travaux de traitement des peintures,
 - Intégrer l'analyse des risques et les mesures de prévention retenues dans les éventuels documents réglementaires (PPSPS, plan de prévention,...) ou dans un document spécifique, puis les commenter aux salariés,

- Approvisionner tous les matériels et installations nécessaires, les sacs pour les déchets et les équipements de protection individuelle.

Avant de démarrer les travaux, il convient de :

- En cas d'emprise sur la voie publique, signaler le chantier et aménager des passages pour les piétons,
- Rendre le chantier inaccessible au public,
- Délimiter et signaler les zones de travaux à risques,
- Indiquer au maître d'ouvrage le moment opportun pour la réalisation du contrôle initial d'empoussièrement surfacique sur le sol,
- En fonction de la technique employée, prévoir éventuellement un isolement de la zone, un sas d'accès, une extraction d'air,...
- Aménager un local inaccessible au public pour stocker les déchets,
- Mettre à disposition des opérateurs, sur le chantier :
 - Un point d'eau équipé de savon et de brosses à ongles,
 - Une douche équipée : cabine pouvant être fermée avec espace de déshabillage et patère, callebotis au sol, eau à température réglable, chauffage, aération,...
 - Un local avec des armoires vestiaires à deux compartiments distincts (vêtements de travail, vêtements de ville),
 - Des toilettes,
 - Un local à usage de réfectoire.
- Disposer des protections collectives contre le risque de chute de hauteur à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
- Mettre à disposition des plates-formes individuelles roulantes légères ou des échafaudages adaptés à la configuration des lieux (escaliers,...),
- Faire mettre hors service les installations existantes (gaz, électricité,...) situées dans la zone de travail et pouvant présenter des risques pour les intervenants,
- Mettre en œuvre des coffrets électriques avec disjoncteur différentiel (sensibilité 30 mA),
- Eclairer la zone de travail à l'aide d'appareils de classe II (double isolation) : projecteur mobile IP 447, baladeuse IP45 munie d'une protection mécanique (verrine ou grille métallique).

Pendant les travaux, il convient de :

- Mettre à disposition des salariés, sur le chantier, les documents décrivant l'organisation de la prévention (PPSPS, plan de prévention, document spécifique,...),
- Maintenir les moyens mis en place pour rendre le chantier inaccessible,
- Appliquer à toute personne présente sur le chantier - en particulier lors des visites de chantier - les dispositions prévues pour les intervenants,
- Commencer par les travaux les plus polluants,
- Assurer un nettoyage régulier de la zone de travail,
- Proscrire le balayage,
- Ramasser régulièrement les déchets, les stocker dans un local inaccessible au public,
- Ne jamais faire brûler du bois recouvert de peinture au plomb,
- Organiser des pauses en fonction des conditions de travail des opérateurs (température, humidité,...) et des équipements de protection respiratoire choisis.

Après les travaux, il convient de :

- Réaliser un nettoyage complet des zones de travail et des accès à l'aide d'un aspirateur avec filtre de très haute capacité, proscrire le balayage,
- Indiquer au maître d'ouvrage le moment opportun pour la réalisation du contrôle d'empoussièrement surfacique sur le sol,
- Fournir au maître d'ouvrage un plan indiquant les parois ou éléments contenant du plomb après recouvrement ou encoffrement.

Gestion des déchets :

- Les déchets générés sur les chantiers de réhabilitation/Démolition de biens revêtus de peintures au plomb peuvent être classés en plusieurs catégories selon leur charge polluante déterminante pour le choix d'une filière d'élimination. La détermination de cette filière d'élimination s'effectue en fonction de la nature des déchets et de la teneur en plomb lixiviable :
 - Matériaux inertes : classe 3,
 - Éléments non déstructurés en bois ou métalliques, éléments en plâtre, revêtus de peinture au plomb : classe 2 ou en filière de valorisation ou en filière plâtre avec alvéoles mono-matériaux,
 - Débris et poussières de peinture au plomb avec teneur en plomb lixiviable inférieure à 50 mg/kg : classe 1,
 - Débris et poussières de peinture au plomb avec teneur en plomb lixiviable supérieure à 50 mg/kg : traitement spécial puis classe.

Principales solutions techniques de traitement des peintures au plomb

Les principales solutions techniques de traitement des peintures au plomb sont :

- Le recouvrement :
 - Par de la peinture : application d'un film mince de peinture formant barrière à la peinture au plomb existante,
 - Par des revêtements : application sur les surfaces à traiter de produits adhérents afin de recouvrir complètement les anciennes peintures (vernis, résines en phase solvant, tissus, toile de verre, fibres minérales ou végétales),
 - Par du doublage : recouvrement des surfaces à traiter à l'aide de produits rigides appliqués directement séparés par une lame d'air ventilé en cas d'humidité des habitations, supprimant l'accès à ces surfaces et formant barrière à la peinture au plomb existante.
- Le retrait :
 - Par décapage thermique : génération d'air chaud par une résistance électrique en vue d'obtenir le ramollissement des liants organiques des peintures et leur décollement à l'aide de couteaux de peintre et grattoirs (brûleur à flamme interdit),
 - Par décapage chimique : les couches de peinture sont dissoutes ou hydrolysées par des décapants chimiques organiques ou minéraux,
 - Par décapage par grenailage avec aspiration à la source (principalement pour ouvrages métalliques et hors site pour des pièces démontables résistant au grenailage : le principe repose sur le retrait des peintures par abrasion à l'aide de particules abrasives métalliques ou autres. Le procédé nécessite une aspiration en continu par un dispositif adapté permettant d'évacuer les poussières de peinture et de récupérer les grenailles (projection de sable très fin),
 - Par technique de remplacement : certaines parties d'ouvrages démontables peuvent être remplacées par des éléments neufs.

Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail

- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- DIRECCTE Centre - mars 2014 - Préconisations pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux (Hors champ code de la santé publique)
- Norme NF X 46 035 de juin 2021

Précisions :

Limite du repérage plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux et produits de construction.

La norme NF X46-035 de juin 2021 demande d'identifier toute surface comportant un revêtement, un matériau ou un produit avec présence de plomb. Les mesures faites présentent deux types de limitation :

- **Limitation due à l'échantillonnage :** Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de repérage (UR) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UR et de la nature des travaux.
- **Limitation due à la technique de mesure dans le cas des mesures faites par appareil portable :** Les mesures sont faites par émission d'un rayonnement γ produit par une source radioactive et analyse spectrale du rayonnement de fluorescence X réémis en retour par les atomes de plomb. Les différents rayonnements peuvent subir des altérations dues aux différentes couches de revêtement situées entre le plomb et la surface. **De ce fait, les mesures du plomb en profondeur peuvent présenter des dispersions importantes.**
- En l'absence de valeur-seuil réglementaire de prise en compte du risque plomb dans le cadre de cette mission, le présent rapport n'a pas vocation à conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb. Il appartient aux donneurs d'ordre et entreprises intervenantes de choisir la technique d'intervention la moins polluante et de définir les mesures de prévention des risques et d'hygiène adaptées à chaque situation de travail. Les valeurs mesurées renseignent aussi sur la nature des composés. Dans la pratique les valeurs élevées mettent en évidence la présence de céruse ou de minium de plomb. **Les valeurs faibles (< 1 mg/cm²) peuvent révéler la présence de siccatif de plomb (colle papier peint, peinture) ou d'impuretés dans les matériaux (support métallique, parpaings,).**

Précisions OPPBTP (mai 2008) : « Les modalités du diagnostic avant intervention dans les ouvrages concernés par la présence de peintures au plomb ne sont pas définies réglementairement. Cependant le respect des principes généraux de prévention, du risque chimique et de la réglementation relative à la protection des travailleurs exposés au plomb justifie que la recherche de plomb dans les peintures du bâti ancien soit effectuée avant tous travaux de réhabilitation lors de l'évaluation des risques réglementaire ».

Ce repérage est réalisé dans le cadre de la protection de salariés susceptibles d'altérer des revêtements, matériaux ou produits de la construction, notamment les éléments et revêtements extérieurs contenant du plomb lors de travaux, réhabilitation, déconstruction et démolition. Il n'a pas de durée de validité et peut être réalisé pour tout type de bien : à usage d'habitation ou non, construit avant 1949 ou non...

Ce repérage est réalisé dans le cadre de la protection de salariés susceptibles d'altérer des revêtements, produits ou matériaux contenant du plomb lors de travaux. Il n'a pas de durée de validité et peut être réalisé pour tout type de bien : à usage d'habitation ou non, construit avant 1949 ou non...

Notice d'information des salariés

Le Code du Travail prévoit que l'employeur doit remettre une notice écrite à tout travailleur susceptible d'être exposé au plomb qui l'informe sur les dangers du plomb, les risques liés au poste de travail et les moyens de prévention (voir exemple de document en annexe à compléter le cas échéant par l'employeur).



A LIRE ATTENTIVEMENT

Lieu :

Date :

Nom du responsable du chantier :

Tél. :

DANGERS PRESENTES PAR L'EXPOSITION AU PLOMB ET CEUX PRESENTES PAR LE POSTE DE TRAVAIL :

- Risques généraux :

Présence du plomb dans les peintures :

- La céruse (hydrocarbonate de plomb) a été très couramment employée dans les mélanges pour la fabrication des peintures et enduits. Elle a été très utilisée en raison de ses nombreux avantages (blanc parfait, résistance, imperméabilité,...). Elle servait à la réalisation d'impressions, rebouchages, enduits, peinture et décoration (faux bois, faux marbres) sur plusieurs supports tels que plâtre, fer et bois. En conséquence, de très nombreuses peintures encore en place aujourd'hui ont une très forte probabilité de contenir du plomb.
- L'absorption de plomb peut provoquer de graves atteintes à la santé.

- Risques pour la santé :

L'intoxication par le plomb, dénommée saturnisme, se rencontre encore chez les salariés du bâtiment. Connu de longue date, le saturnisme peut donner des manifestations cliniques variées traduisant les effets biologiques et toxiques sur l'organisme :

– Effets biologiques :

- Une altération de la synthèse de l'hémoglobine au niveau de la moelle osseuse,
- Une perturbation de la fabrication des globules rouges (anémie) et une fragilisation des globules rouges favorisant leur destruction précoce,
- Une atteinte tardive et progressive de la fonction rénale, signe d'une imprégnation importante.

– Effets toxiques :

▪ Aigus :

- Troubles neuropsychiques,
- Douleurs abdominales (coliques de plomb),

▪ Chroniques :

- Atteinte du système nerveux central (syndrome psycho-organique),
- Atteinte du système nerveux périphérique (paralysie radiale),
- Atteinte de la moelle osseuse et du sang,
- Hypertension artérielle.

– Risques sur le poste de travail : rayer les techniques non utilisées

- Préparation de surfaces, recouvrement, petits travaux :

- Emission limitée de poussières et de particules chargées en plomb.

- Grattage, ponçage, piochage :
 - Dans le cas d'un travail à sec, il y a une émission très importante de poussières chargées en plomb. Lorsqu'on peut travailler à l'humide, cette émission est considérablement réduite.

- Décapage thermique :
 - Poussières, brûlures et incendie.

- Décapage chimique caustique :
 - Risque de brûlures graves aux niveaux cutané et oculaire, nécessitant des soins immédiats pour éviter des effets irréversibles. Il faut donc éviter toute exposition de la peau et des yeux des salariés pendant l'application du produit, son maintien en place et son enlèvement. Cette exposition n'est pas facile à détecter du fait que la brûlure chimique n'entraîne pas une douleur immédiate.
 - Risque d'exposition aux poussières peu important.
 - Cette technique engendre une production importante de déchets chimiques et la pollution des eaux de rinçage. Elle nécessite le stockage des produits chimiques et des déchets dans un local inaccessible au public et aéré.

- Décapage chimique par produits à base de solvants :
 - En cas d'inhalation, le chlorure de méthylène (ou dichlorométhane) peut entraîner des troubles de vigilance, des vertiges, des maux de tête. En outre, il est suspecté d'être cancérigène. Son contact avec la peau provoque des brûlures douloureuses. En cas de contact avec les yeux, il y a un risque de détérioration de la cornée.
 - Par ailleurs, le chlorure de méthylène passe facilement à travers la peau en provoquant les mêmes malaises que par inhalation. Il faut noter que peu de gants restent longtemps imperméables à ce produit.
 - Risques d'incendie et d'explosion.
 - Risque d'exposition aux poussières peu important.
 - Cette technique engendre une production importante de déchets. Elle nécessite le stockage des produits chimiques et des déchets dans un local inaccessible au public et aéré.

- Sablage :
 - Emission importante de poussières plombifères et silicieuses (selon de matériau de sablage utilisé).

- Démolition partielle en intérieure :
 - Emission très importante de poussières et de particules chargées en plomb.
 - Manutention de grandes quantités de gravats.
 - Incendie, explosion, électrisation (présence de canalisations de fluides et de conducteurs électriques).
 - Affaiblissement de la structure du bâtiment.

- Démolition totale à l'air libre :

- Emission de poussières pouvant contenir du plomb, sur un grand périmètre.
- Manutention et transport de grandes quantités de gravats.

- Autre :

MOYENS COLLECTIFS MIS EN ŒUVRE POUR PREVENIR CES DANGERS ET PRECAUTIONS A PRENDRE EN CE QUI CONCERNE LE PORT ET L'EMPLOI D'EQUIPEMENTS ET DE VETEMENTS DE PROTECTION :

- Méthodes de travail offrant les meilleures garanties d'hygiène :
- Mesures d'hygiène :
 - Ne pas manger, boire, fumer et mâcher de la gomme sur les lieux de travail,
 - Après le travail, avant chaque repas et avant chaque pause (toilettes, boisson ou cigarette), nettoyer soigneusement avec du savon toutes les parties du corps non protégées, se rincer la bouche, se brosser les mains et surtout les ongles,
 - En plus, en fin de journée, prendre une douche avant de quitter le chantier,
 - Ne pas rapporter de vêtements de travail souillés au domicile,
- Protections collectives :
 - Utiliser la technique la moins polluante possible,
 - Isoler la zone de travail, utiliser si présence le sas d'entrée et de sortie,
 - Capturer les poussières et les fumées au plus près possible de la source d'émission,
 - Nettoyer régulièrement la zone de travail sans balayage,
 - Utiliser un aspirateur avec filtre à très haute efficacité.
- Protections individuelles :
 - Obligation de porter les équipements de protection respiratoire,
 - Obligation de porter les vêtements de travail et autres équipements de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité,...),
 - Entretien des équipements.
- Nécessité de se soumettre aux examens médicaux périodiques :
 - Se faire examiner préalablement avant toute exposition au plomb (examens cliniques et biologiques par le médecin du travail),
 - Si nécessaire, obtenir une fiche d'aptitude renouvelable tous les 6 mois.

QUE FAIRE EN CAS DE RISQUE POTENTIEL SUR UN CHANTIER ?

- Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)
- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes
- Choisir un mode opératoire le moins polluant
- En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)
- Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)
- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.
- Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :
 - des conseils dans le choix des protections,
 - une aide à l'information et à la formation,
 - une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
<http://www.rsi.fr/centre>
Tél 08 20 20 96 26



- Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre : www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre
- Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé, des documents vous informent :
 - le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
 - la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
 - Les guides de prévention :
 - Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)

- Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

Attestation de durée de vie de la source



Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements scientifiques



The world leader
in serving science

Niton Europe GmbH - Joseph-Dollinger-Bogen 9 - 80807 München - Germany

01.03.2011

Maximum Usage Time for Cd-109 Sources in Thermo Scientific Niton XRF Analyzers

To Whom It May Concern

With regard to the instrument performance of Cd-109 isotope source based handheld Thermo Scientific Niton XRF analyzers designed for lead-in-paint applications we state the following:

Based on the established physical half-life of Cd-109 of 462.6 days, the maximum use for a Cd-109 source is determined by the minimum remaining activity for a useful analysis time with statistically acceptable signal-to-noise ratios, which is 75 MBq.

- For an analyzer with a Cd-109 source with an initial activity of **370 MBq** this limit is reached after **36 months**.
- For an analyzer with a Cd-109 source with an initial activity of **1480 MBq** this limit is reached after **64 months**.

These limits are independent of the actual use of the instrument. The clock for the decay of the source starts with the assembly of the source. With the decay of the source the actual analysis time necessary to acquire meaningful analytical data increases at least proportionally. Towards the end of the life for the source the signal-to-noise ration decreases even further because the electronic noise sources become more dominant. At an activity below 75 MBq the required analysis times increase to levels which render the instrument impractical for the application. At very low activities also other sources of error diminish the precision and accuracy of the results.

The stated maximum usage times of 36 (370 MBq source) and 64 months (1480 MBq source) prior to the inevitable resourcing are simply based on physical constants and laws. Past those usage periods the units become practically useless within only few weeks. The maximum re-sourcing intervals should therefore be scheduled to not exceed those maximum periods to ensure the optimum duty cycle within proper performance characteristics the analyzer.

Assuming that an analysis is performed with a Niton analyzer on a sample containing 1 mg/cm² of lead, we state the following:

Beyond the time limits stated above (i.e. : 36 months or 64 months depending on the initial activity of the source), we cannot guarantee that the analysis described above can be performed with an error smaller than +/- 0.1 mg/cm² with a confidence interval of 95% (2σ).

Sincerely



Dr. Björn Klaue
General Manager
Director Technical Support and Applications
Radiation Safety Officer

Niton Europe GmbH
Joseph-Dollinger-Bogen 9 - D-80807 München
Tel. +49-89-368138 0 - Fax +49-89-368138 30
E-mail: europe@niton.com

Niton Europe GmbH
Joseph-Dollinger-Bogen 9
80807 München
Germany

Tel. +49-(0)89-36 81 38-0
Fax +49-(0)89-36 81 38-30
Email niton_eur@thermofisher.com

Bankverbindung
Commerzbank AG
Kto-Nr. 8218000
BLZ 763 400 61
IBAN DE 56 7634 0061 0821 8000 00
SWIFT COBADEFF33

Geschäftsführer:
Dr. Olaf Haupt, Dr. Björn Klaue,
James R.E. Coley, Piet van der Zande
Amtsgericht München HRB 129790
Ust-ID-Nr.: DE 255 372 303



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : https://www.physitek.fr



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.



Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Traduction du document ThermoFisher Scientific du 1er mars 2011 signé par Dr. Björn Klau

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Niton

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Thermo Scientific Niton pourvus d'une source isotopique Cd-109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est déterminée par l'activité résiduelle minimale pour une durée d'analyse utile avec des ratios signal/bruit statistiquement acceptables, soit **75 MBq**.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **1480 MBq** cette valeur limite est atteinte après **64 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 75 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Ces durées d'utilisation maximales de 36 (source 370 MBq) et 64 mois (source 1480 MBq) avant un inévitable remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Si l'on considère une analyse réalisée avec un analyseur Niton sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb nous statuons que :

Pendant cette durée l'appareil garantit que 95 % des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : [valeur cible - 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²].

Au-delà des durées limites mentionnées précédemment (soit 36 ou 64 mois selon l'activité initiale de la source) nous ne pouvons garantir que l'analyse définie ci-dessus puisse être réalisée avec une erreur inférieure à ±0,1 mg/cm² dans un intervalle de confiance de 95% (2σ).

Nom de la société : IMMOCONTROLE

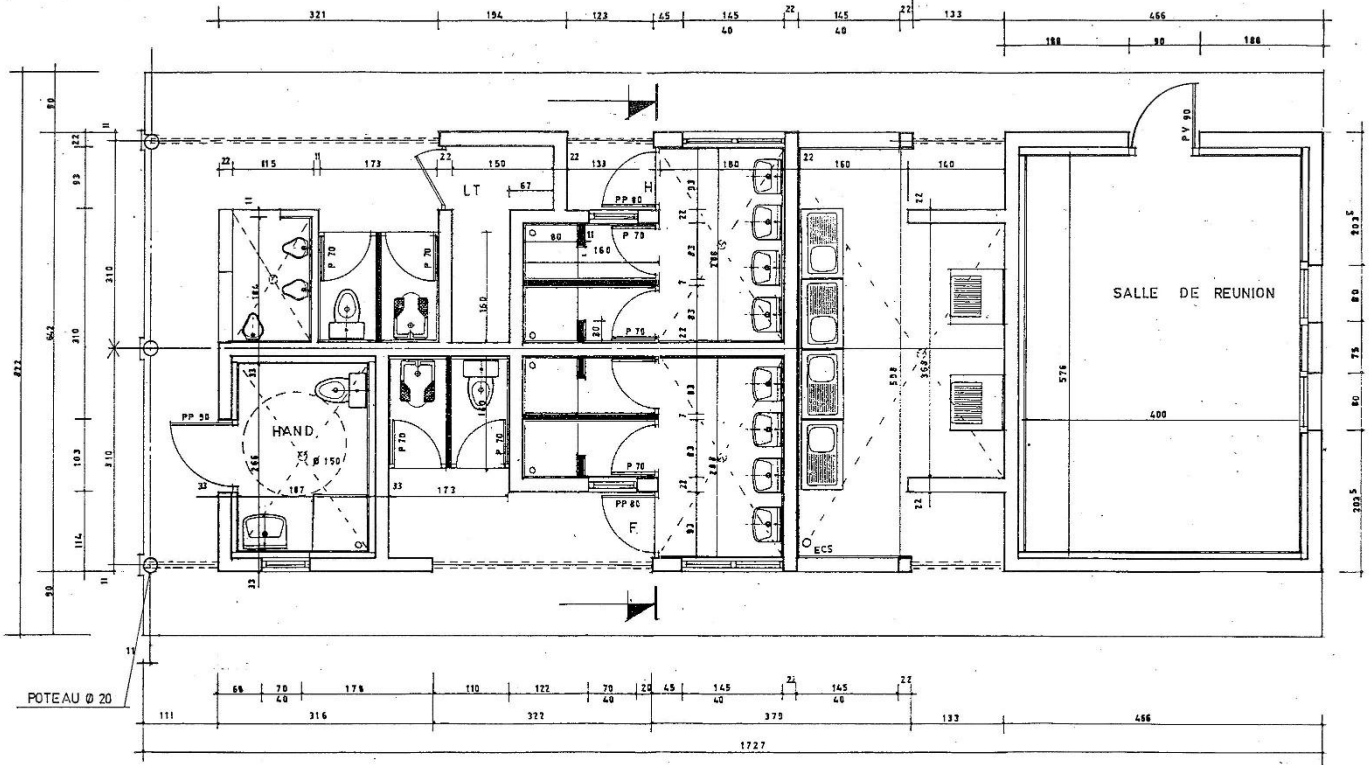
Modèle de l'analyseur :	XLP
Numéro de série analyseur :	93694
Numéro de série de la source :	RTV-1997-23
Activité de la source (Mq) :	850
Date d'origine de la source :	30/08/2023
Date de fin de validité de la source :	30/01/2028



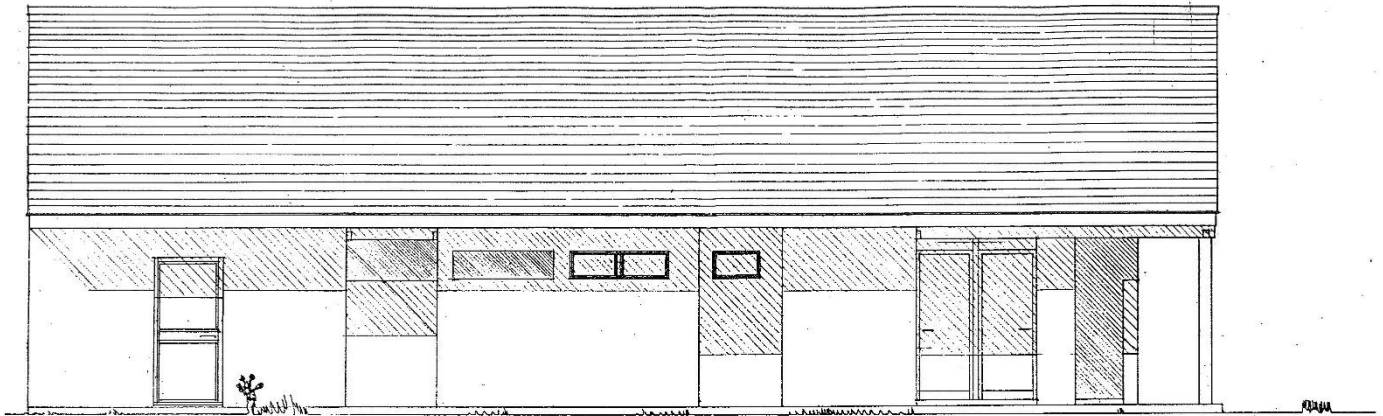
Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>

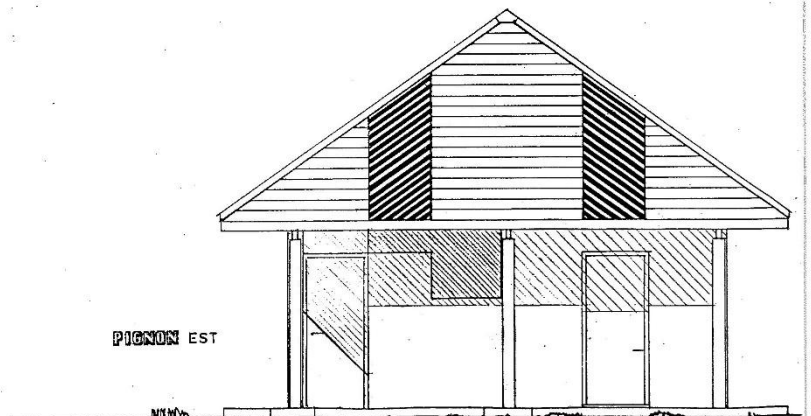




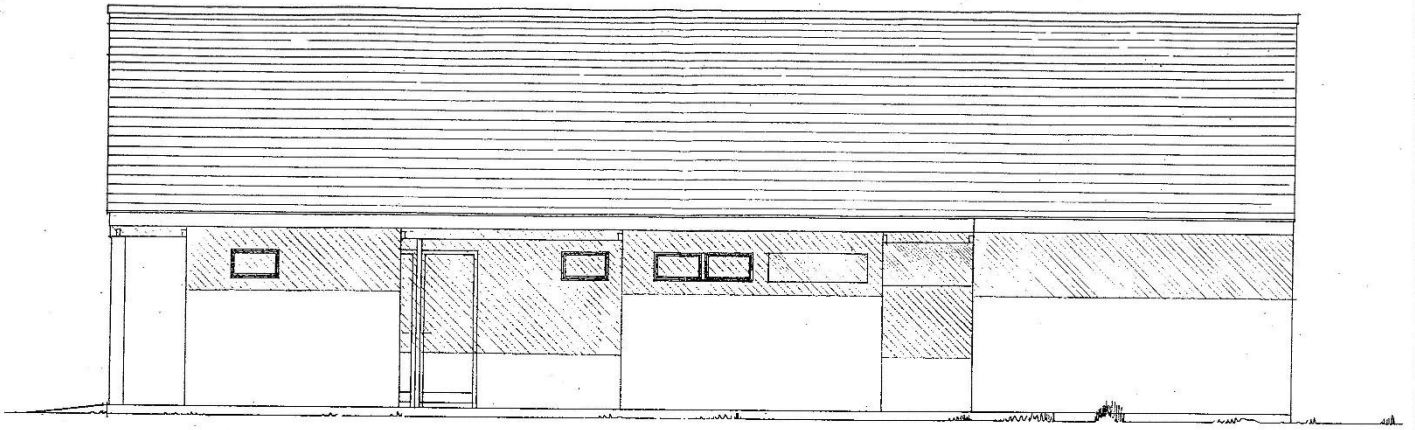
PLAN Echelle 1/50



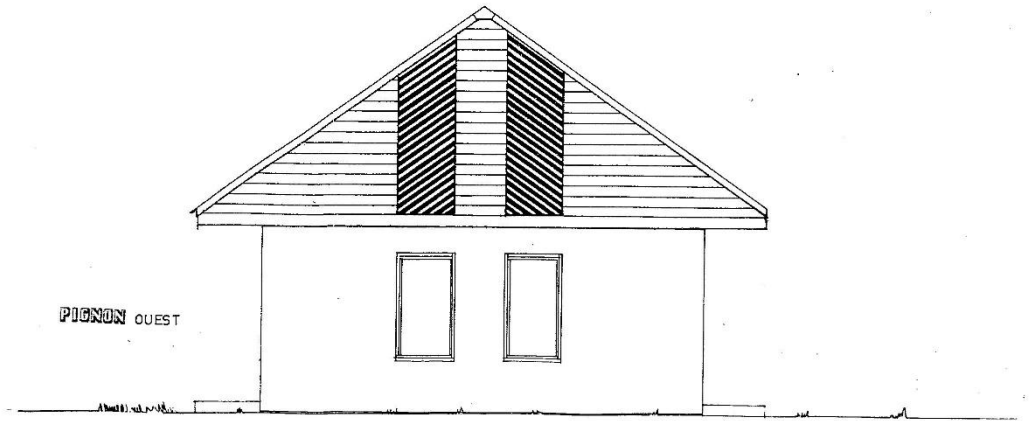
FACADE SUD



PIGNON EST



FACADE NORD



PIGNON OUEST

Attestation d'assurance

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES
21 Place Dupuy
31000 TOULOUSE
Tel. 05 62 73 09 09
email. agence.galeylabauthe@axa.fr
n° Orias 10 053 214



ATTESTATION D'ASSURANCE

La société AXA FRANCE représentée par GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES atteste que l'entreprise **IMMOCONTROLE** représentée par **Monsieur Olivier BOQUET**, domiciliée **9 bis Place de la République 27400 LOUVIERS** est titulaire du contrat suivant, en cours pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile suivant les dispositions des conditions générales et particulières :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE N° 1148866204 Contrat « Groupe »

Pour les activités désignées ci-dessous, telles que décrites aux conditions particulières du contrat ci-dessus référencés et exercées conformément aux dispositions des décrets et lois en vigueur :

- Amiante environnemental (par sous-traitance)
- Amiante avant démolition
- Diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD)
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Plomb avant démolition
- Projet de Plan Pluriannuel de Travaux
- Termites avant démolition
- Constat Amiante Vente sans mention
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic de Performance Energétique sans mention (vente, location, collectif, projeté, avant/après travaux)
- Diagnostic défiscalisation ancien
- Dossier Technique Amiante avec mention
- ENSA (Etat des Nuisances Sonores Aériennes)
- Etat des installations intérieures de Gaz
- Etat des Risques et Pollutions
- Etat parasitaire
- Etats des lieux
- Mérules
- Certificat d'enseillement
- Photo 360 et visite virtuelle
- Amiante avant travaux immeubles bâtis dont enrobé
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Mérules avant démolition
- Plomb avant travaux
- Sécurité piscine
- Audit énergétique
- Constat du Risque d'Exposition au Plomb (vente, location, parties communes)
- Diagnostic de Performance Energétique avec Mention (vente, location, collectif, projeté, avant/après travaux)
- DPE projeté
- Dossier Amiante Parties Privatives
- Dossier Technique Amiante sans mention
- Etat des installations intérieures d'Electricité
- Etat des Risques de pollution des sols (ERPS)
- HAP sur enrobé
- Etat relatif à la présence de Termites dans le bâti
- Logement décent
- Superficie Carrez/Habitable et autres
- CQV (Certificat de qualité de vie)
- Plan 2D/3D

Extrait du tableau des garanties spécifiques à l'assuré désigné ci-dessus et par Cabinet de diagnostics :

1. Tous dommages corporels matériels et immatériels consécutifs confondus : 12 000 000 € par sinistre
2. Faute inexcusable (dommages corporels) : 1.000.000 € par sinistre et 2.000.000 € par année d'assurance
3. Atteinte à l'environnement : Tous dommages confondus : 1 000 000 € par année d'assurance
4. Dommages immatériels non consécutifs : 2.000.000 € par sinistre et par année d'assurance
5. Dommages aux biens confiés : 350 000 € par sinistre
6. Défense : inclus dans la garantie mise en jeu
7. Recours : 28.354 € par litige

La présente attestation ne peut engager la compagnie AXA FRANCE en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel il se réfère.

Fait à Toulouse, le 12 décembre 2024

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES
21 Place Dupuy - 31000 TOULOUSE
Tel. 05 62 73 09 09
Mail : agence.galeylabauthe@axa.fr
Axe Toulouse 518 863 527
CRIPS 10053214

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES

Certificat de compétence



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI3758 Version 008

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BOUCHER Jean-Baptiste

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

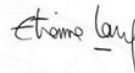
Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 16/10/2022 - Date d'expiration : 15/10/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 16/10/2022 - Date d'expiration : 15/10/2029
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 07/05/2024 - Date d'expiration : 28/02/2028
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 01/03/2021 - Date d'expiration : 28/02/2028
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 22/02/2024 - Date d'expiration : 21/02/2031
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 22/02/2024 - Date d'expiration : 21/02/2031
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 16/02/2021 - Date d'expiration : 15/02/2028
Termite	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine (1) Date d'effet : 01/03/2021 - Date d'expiration : 28/02/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 01/07/2024.



[1] Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

[2] Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev19

➤ Éléments de repérage

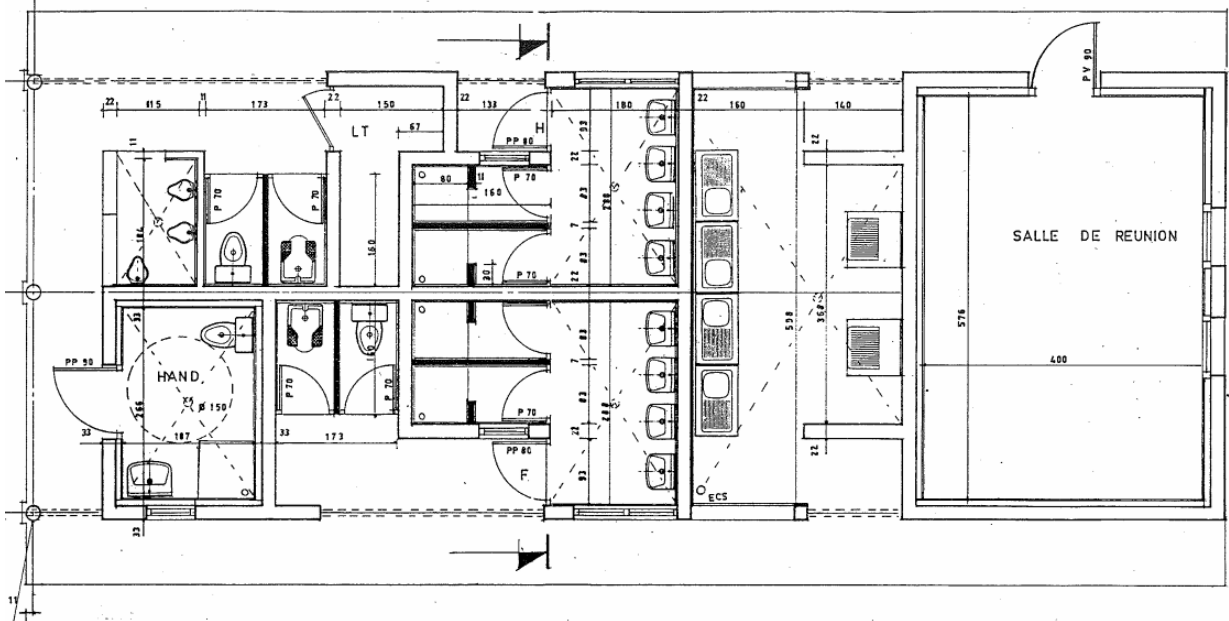
Descriptifs pièces et volumes

Désignation	Descriptif
Rez de chaussée	
(1) Salle de réunion	Sol [Carrelage] Mur ABCD[Plâtre peint] Plafond [Plâtre peint] Plinthes [Carrelage] Porte A[Alu Peinture] Fenêtre B1B2[Bois Peinture] Grilles de défense B1B2[Métal Peinture]
(2) Local vaisselle	Sol [Carrelage] Mur ABCD[Briques Faïence] Mur ABCD[Briques] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Fenêtre AC[Alu]
(3) Dégagement 1	Sol [Carrelage] Mur A[Béton Peinture] Mur BCD[Briques] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Fenêtre C[Alu Peinture] Grilles de défense C[Métal Peinture]
(4) Lavabos homme	Sol [Carrelage] Mur A[Briques] Mur A[Bois peint] Mur BCD[Briques] Mur BCD[Briques Faïence] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Fenêtre B[Bois Peinture] Porte A[Bois peint]
(5) Douches homme 1	Sol [Carrelage] Mur A[Bois peint] Mur BC[Briques] Mur BCD[Briques Faïence] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Porte A[Bois peint] Mur BC[Béton Peinture]
(6) Douches homme 2	Sol [Carrelage] Mur A[Bois peint] Mur CD[Briques] Mur BCD[Briques Faïence] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Porte A[Bois peint] Mur CD[Béton Peinture] Fenêtre D[Bois Peinture]
(7) local ménage	Mur ABCDEF[Briques] Plafond [Plâtre] Mur ABCDEF[Béton] Porte A[Bois peint]
(8) Toilettes homme 1	Sol [Carrelage] Mur BCD[Briques Faïence] Mur BCD[Briques] Mur A[Bois peint] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Porte A[Bois peint] Mur BC[Béton Peinture]
(9) Toilettes homme 2	Sol [Carrelage] Mur BCD[Briques Faïence] Mur A[Bois peint] Plafond [Lambris Bois] Mur C[Béton] Mur C[Briques] Plinthes [Carrelage] Porte A[Bois peint]
(10) Toilettes homme 3	Sol [Carrelage] Mur ACD[Briques] Mur ABCD[Briques Faïence] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Mur ACD[Béton] Porte A[Bois peint] Grilles de défense D[Métal Peinture]
(11) Sanitaire handicapés	Sol [Carrelage] Mur ABCD[Plâtre peint] Mur ABCD[Plâtre et faïence] Plafond [Plâtre peint] Plinthes [Carrelage] Porte A[Alu Peinture] Fenêtre D[Alu Peinture] Grilles de défense D[Métal Peinture]
(12) Dégagement 2	Sol [Carrelage] Mur ABCD[Briques] Mur ABC[Béton Peinture] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage]
(13) Toilettes femme	Sol [Carrelage] Mur BC[Briques] Mur BC[Béton Peinture] Mur BCD[Briques Faïence] Mur A[Bois peint] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Porte A[Bois peint]
(14) Toilettes femme 2	Sol [Carrelage] Mur CD[Briques] Mur CD[Béton Peinture] Mur BCD[Briques Faïence] Mur A[Bois peint] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Porte A[Bois peint]
(15) Lavabo femme	Sol [Carrelage] Mur ABCD[Briques] Mur BCD[Briques Faïence] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Fenêtre A[Bois Peinture] Fenêtre D[Bois Peinture] Grilles de défense D[Métal Peinture] Mur BCD[Béton Peinture]
(16) Douche femme	Sol [Carrelage] Mur A[Bois peint] Mur BC[Briques] Mur BCD[Briques Faïence] Mur BC[Béton Peinture] Plafond [Lambris Bois] Plinthes [Carrelage] Porte A[Bois peint] Fenêtre B[Bois Peinture]

(17) Douche femme 2	Sol (Carrelage) Mur A(Bois peint) Mur CD(Briques) Mur BCD(Briques Faïence) Mur C1D(Béton Peinture) Plafond (Lambris Bois) Plinthes (Carrelage) Porte A(Bois peint)
Extérieur	
(18) Façade	Sol (Béton) Mur ABCDEF(Briques) Mur ABCDEF(Béton Peinture) Plafond (Lambris Bois) Mur (Poteaux en amiante ciment Peinture)
(19) Toiture	Toiture (Ardoise en amiante ciment)
1er étage	
(20) Combles	Sol (Isolation) Plafond (Charpente bois) Plafond (écran de sous toiture)
Extérieur	
(21) Sol	Sol (Béton)

Schéma de repérage

Le présent schéma de repérage est un schéma de circulation permettant de localiser les éléments repérés dans les différents rapports. Il est non coté et non contractuel.



Réf : DIA-BQT04-2505-041	Titre		Planche de repérage technique
Quai Maréchal Foch, 27340 PONT DE L ARCHE	Indice A	Auteur : Monsieur Jean-Baptiste BOUCHER	Bat. A du plan de masse

AMFREVILLE ST AMAND, le 02/06/2025

MAIRIE PONT DE L'ARCHE

Quai Maréchal Foch
27340 PONT DE L'ARCHE

Référence Rapport : DIA-BQT04-2505-041

Objet : **Attestation sur l'honneur**

Quai Maréchal Foch
27340 PONT DE L'ARCHE
Sanitaire
Date de la visite : 23/05/2025

MAIRIE,

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Monsieur BOQUET Olivier, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens - appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates - référence indiquée sur chacun des dossiers),

Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 2 000 000 € par sinistre et par année d'assurance),

N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, MAIRIE, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur BOQUET Olivier
IMMOCONTROLE





PONT DE L'ARCHE

BON DE COMMANDE

BC2025/25-CAMPING-009

VILLE DE PONT DE L'ARCHE
CAMPEURE
HOTEL DE VILLE
19 RUE MAURICE DELAMARE
27340 PONT DE L'ARCHE

IMMOCONTROLE

36 RUE DE L'OISON
27370 AMFREVILLE-SAINT-AMAND
FR

Responsable de la commande
Alexandre MARTIN
Tél./Fax. : 02 32 98 90 71 /
E-mail : Alexandre.Martin@pontdelarche.fr

Références de la facture électronique
Siret: 21270469600062
Engagement: BC2025/25-CAMPING-009
Marché:
C
H
O
R
U
S

Tiers : 3726

Délai de paiement en jours : 30

Marché/société :

N° Commande : 25-CAMPING-009 Service : CAMPING [2313 - - - 23/14112]

Date de commande : 29/04/2025

Date de livraison :

Objet de la commande : DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX - REHAB SANITAIRES

N/Réf.	Désignation	Qté	Unité	Prix Unitaire	% remise	% TVA	Montant Net HT
	DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX - REHAB SANITAIRES	1,00		1 491,67		20,00	1 491,67

Détail TVA	Base HT	Montant TVA
20	1 491,67	298,33

Total H.T. avant remise globale	1 491,67
Remise globale 0 %	
Total Net H.T.	1 491,67
TVA	298,33
Montant Total T.T.C. (euros)	1 790,00

Livraison
VILLE DE PONT DE L'ARCHE
CAMPEURE
QUAI FOCH
27340 PONT DE L'ARCHE
Alexandre MARTIN

Facturation
VILLE DE PONT DE L'ARCHE
CAMPEURE
QUAI FOCH
27340 PONT DE L'ARCHE
Tél. : 02.35.23.06.71

Un exemplaire est à conserver par le fournisseur
Dépôt obligatoire de vos factures sur CHORUS (<https://chorus-pro.gouv.fr>) selon la loi 2019-486 du 22/05/2019, art.193

Signature :

RICHARD JACQUET MAIRE

